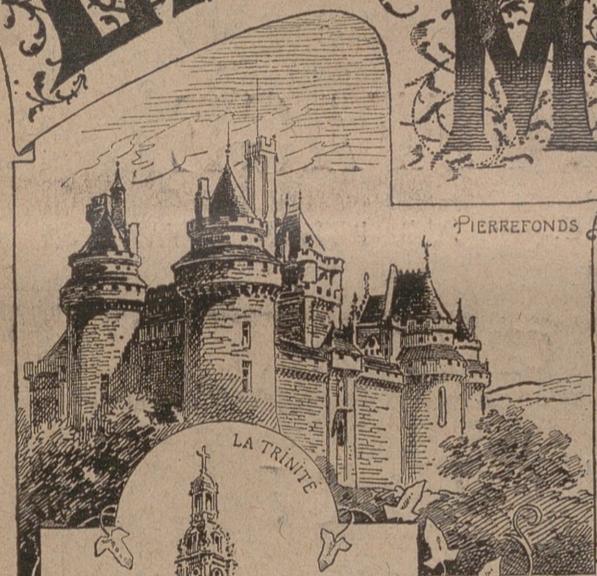
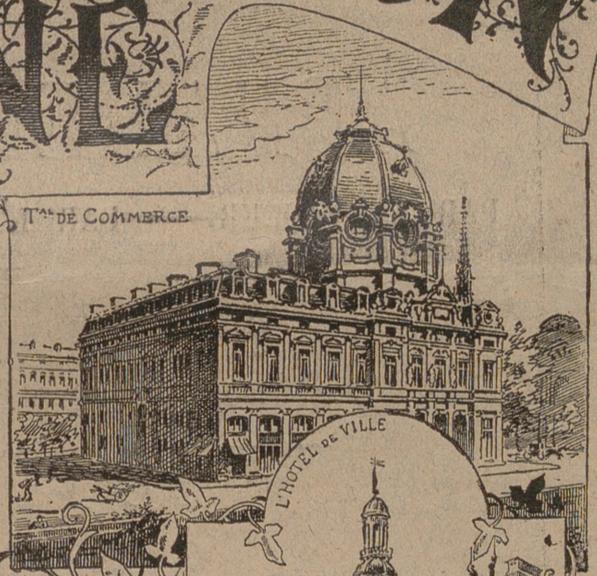


LA CONSTRUCTION MODERNE



ART
THÉORIE APPLIQUÉE
PRATIQUE

DIRECTEUR: P. PLANAT



CINQUIÈME ANNÉE. — N° 37

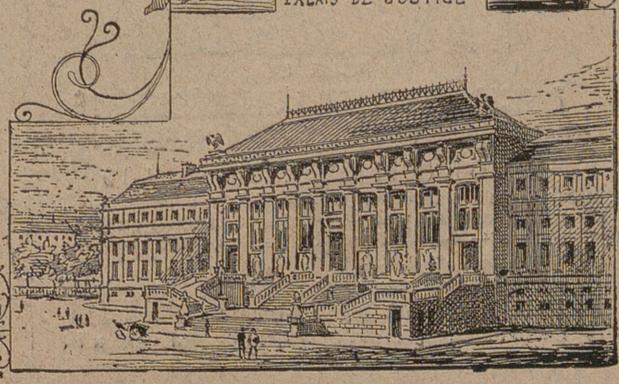
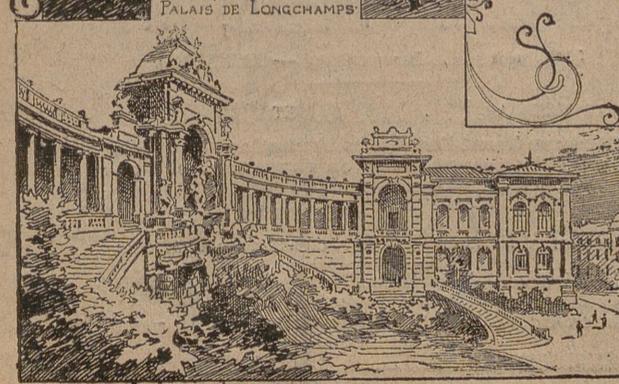
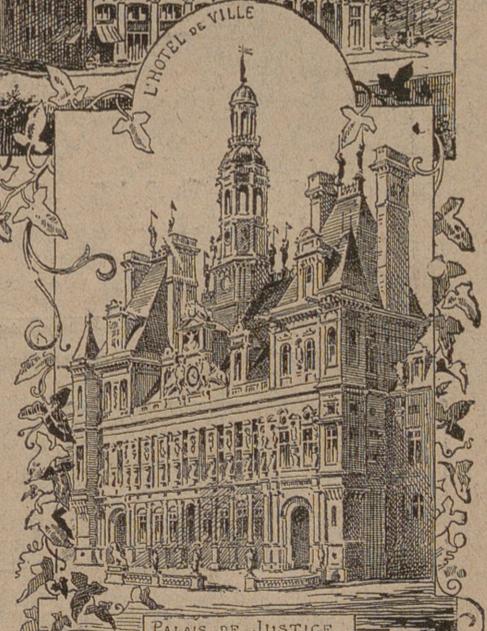
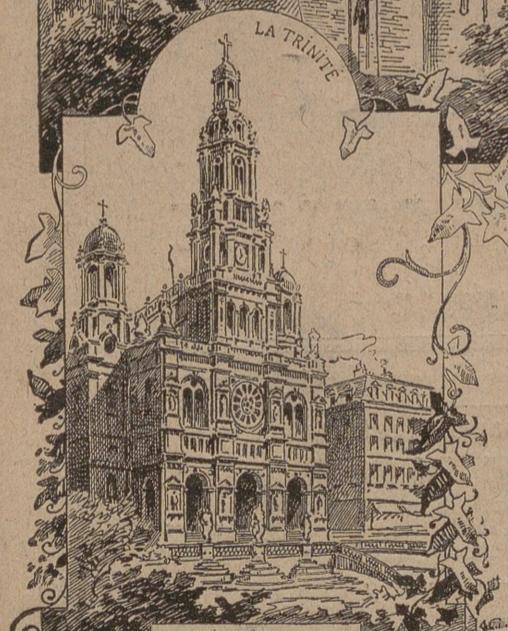
Samedi 21 Juin 1890

Prix du numéro : 75 centimes

ABONNEMENTS :
PARIS..... Un an, 30 fr. — 6 mois, 16 fr.
DÉPARTEMENTS. Un an, 32 fr. — 6 mois, 17 fr.
ÉTRANGER (Union postale), 35 fr.

Rédaction : 17, rue Bonaparte.

Administration et Annonces :
DUJARDIN ET C^{ie}, EDITEURS
47, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS.



Les abonnements partent du 15 octobre et du 15 avril. — Nos abonnés ne reçoivent en prime le *Moniteur Général* qu'à partir du jour de leur souscription.

R. 6598

R 5784



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
ANVERS 1885, DIPLOME D'HONNEUR. — PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

JULES GROUVELLE

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR (E. C. P.)

BREVETÉ S. G. D. G.

BUREAUX ET USINE, RUE DU MOULIN-VERT, 71, PARIS (XIV^E ARRONDISSEMENT)

Applications Générales de la Chaleur

A L'INDUSTRIE ET AUX ÉDIFICES

APPAREILS DE CHAUFFAGE

PAR LA VAPEUR. — PAR L'EAU CHAUDE. — A AIR LIBRE. — PAR PETITS TUYAUX.

CALORIFÈRES A AIR CHAUD

VENTILATION

RÉGULATEURS DE TEMPÉRATURE

APPLICABLES A TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

NOUVELLE MOSAÏQUE pour DALLAGE
et DÉCORATION
ÉMAUX - OR - MARBRE
CARREAUX & PAVÉS CÉRAMIQUE-CIMENT
Echantillons par retour de courrier.
HENRI BICHI, Ent. 54, Avenue de Clichy, PARIS

FLUATATION

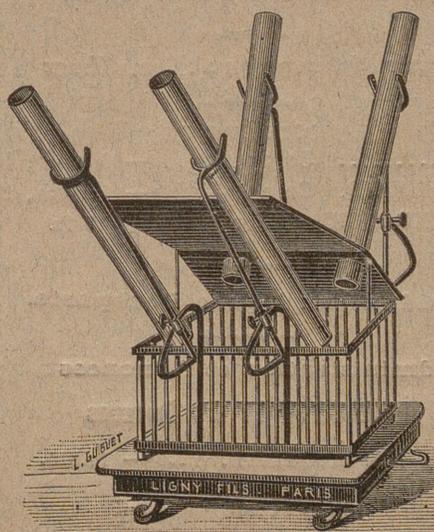
POUR LE

**DURCISSEMENT ET L'INALTÉRABILITÉ
DES PIERRES CALCAIRES**

ÉCONOMIE DE 60 p. 100

Sur la construction par l'emploi des pierres communes rendues plus belles et plus durables que les roches. — Restauration. Remise en état des constructions détériorées.

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS
FAURE & KESSLER, à Clermont-Ferrand.
Suc. à Paris, 15, av. de l'Opéra, et 16, r. Argenteuil



ANCIENNES MAISONS
SOCIÉTÉ GÉN^{LE} DE SÈCHAGE ET D'ASSAINISSEMENT
& LIGNY FILS réunies

LIGNY FILS, S^R

52, rue Labrouste, — PARIS.

AGENCES A LYON, LONDRES ET BRUXELLES

Séchage immédiat des constructions au moyen d'appareils brevetés au feu rayonnant et forts courants d'air chaud.

MÉDAILLE D'ARGENT

DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Assainissement des constructions neuves ou anciennes et des locaux insalubres.
Extraction des Salpêtres **Enduit Ligny** contre le retour de l'humidité.

LISTE GÉNÉRALE DES ADJUDICATIONS

PARIS

- 27 JUIN —
CHEMIN DE FER DE L'ETAT A PARIS.
 — Réfection des couvertures et zingueries des
 gares d'Aigrefeuille et de la Ro-
 chelle 30,318 fr. 80
- 27 JUIN —
CHEMIN DE FER DE L'ETAT A PARIS.
 — 150,000 coussinets en fonte à grande semelle
 (3 lots).

DÉPARTEMENTS

- 28 JUIN —
HOSPICE D'ORLEANS (Loiret). — Agran-
 dissement et installation de bains du quartier
 des aliénés (8 lots) 35,408 fr. 99
- 28 JUIN —
PREFECTURE DE LA NIEVRE. — Re-
 construction d'un aqueduc voûté. 41,500 fr. »
- 28 JUIN —
MAIRIE DE CHERBOURG (Manche). —
 Génie. Réorganisation du fort de
 la Hougue 450,000 fr. »
- 28 JUIN —
PREFECTURE DE LA DORDOGNE. —
 Achèvement du guideau de l'écluse de Berge-
 rac 14,000 fr. »
- 28 JUIN —
PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE.
 — Travaux divers sur les canaux de la Haute-
 Marne et de la Marne à la Saône
 (3 lots) 68,495 fr. 25
- 28 JUIN —
MAIRIE DE POITIERS (Vienne). — Cons-
 truction d'école mixte au Breuil-
 Mingot (4 lots) 14,400 fr. »
- 28 JUIN —
MAIRIE DE POITIERS (Vienne). — Amé-
 gements d'une école de garçons
 (4 lots) 25,600 fr. »
- 28 JUIN —
**MAIRIE DE LA ROCHELLE (Charente-Infé-
 rieure).** — Entrepôt réel des douaniers à la
 Pallice 418,984 fr. 77
- 28 JUIN —
SOUS-PREFECTURE DE NEUFCHATEAU
(Vosges). — Travaux communaux
 (7 lots) 12,927 fr. 92
- 28 JUIN —
**SOUS-PREFECTURE D'ETAMPES (Seine-
 et-Oise).** — Restauration de l'église de Mes-
 puits 14,114 fr. 30
- 29 JUIN —
**MAIRIE DE COSNES-SUR-L'ŒIL (Al-
 lier).** — Construction de trot-
 toirs 13,500 fr. »
- 29 JUIN —
MAIRIE DE CONDE-SMENDOU (Algérie).
 — Consolidation de l'église 5,000 fr. »
- 30 JUIN —
**SOUS-PREFECTURE DE LOUHANS (Saône-
 et-Loire).** — Appropriation de l'école des filles
 de Saint-Bonnet 9,245 fr. 04
- 30 JUIN —
MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes-du-Nord).
 — Construction d'un abattoir
 (6 lots) 160,000 fr. »
- 30 JUIN —
MAIRIE DU NOUVION-EN-THERACHE
(Aisne). — Fourniture du mobilier du groupe
 scolaire 7,000 fr. »
- 30 JUIN —
MAIRIE D'ŒUILLY (Marne). — Charpen-
 te et couverture à l'église (2 lots) .. 3,434 fr. »
- 30 JUIN —
HOSPICES DE MOULINS (Allier). — Tra-
 vaux de couverture (2 lots) 4,951 fr. »
- 1^{er} JUILLET —
MAIRIE DE PUCEUL (Loire-Inférieure). —
 Réparation à l'école des garçons de la Cheval-
 lerais 5,618 fr. »

- 1^{er} JUILLET —
MAIRIE DE SAINT-MIHIEL (Meuse). —
 Génie. Charpente métallique et couverture en
 tôle de 2 manèges 34,000 fr. »
- 1^{er} JUILLET —
MAIRIE DE BREST (Finistère). — Génie.
 — Construction de magasins à poudre sous roc
 et d'abris de munitions 200,000 fr. »
- 1^{er} JUILLET —
**MAIRIE DE MARSEILLE (Bouche-du-
 Rhône).** — Génie. — Construction d'une batte-
 rie de mortiers au cap Niolon.
- 1^{er} JUILLET —
PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES.
 — Déviation de la rampe du Bour-
 guet 8,500 fr. »
- 1^{er} JUILLET —
FABRIQUE DE L'EGLISE DE SARTILLY
(Manche). — Construction d'une
 sacristie 5,979 fr. 12
- 3 JUILLET —
MAIRIE DE PLOERMEL (Morbihan). —
 Etablissement d'un service d'eau pour l'alimen-
 tation de la ville 90,000 fr. »
- 3 JUILLET —
**SOUS-PREFECTURE DE CASTELSAR-
 RASIN (Tarn-et-Garonne).** — Ecole et mairie à
 Cordes-Tolosanes 14,400 fr. »
- 3 JUILLET —
PREFECTURE DE LOIR-ET-CHER. —
 Canal de Berry. — Substitution des tabliers mé-
 talliques aux tabliers en bois... 23,600 fr. »
- 3 JUILLET —
PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE.
 — Réparations des trottoirs et caniveaux à
 Casteljaloux 4,123 fr. 57
- 3 JUILLET —
MAIRIE DE VILLEJUIF (Seine). — Mur de
 clôture au cimetière 6,600 fr. »
- 3 JUILLET —
MAIRIE DE NEVEZ (Finistère). — Cons-
 truction d'une école de garçons.
- 3 JUILLET —
PREFECTURE DE LA HAUTE-SAONE.
 — Travaux de chemins et construction d'un
 pont 76,608 fr. 09
- 3 JUILLET —
SALLE DE LA JUSTICE DE PAIX DE
TOUL (Meurthe-et-Moselle). — Construction
 d'une caserne bétonnée et de 3 magasins à
 poudre (4 lots) 700,000 fr. »
- 4 JUILLET —
PREFECTURE D'ORAN (Algérie). — Cons-
 truction de canaux d'irrigation à
 Rassin 23,000 fr. »
- 4 JUILLET —
HOSPICES DE LAON (Aisne). — Aména-
 gement d'une crèche 7,573 fr. 12
- 5 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE SAINT-SEVER
(Landes). — Constructions d'é-
 coles (2 lots) 14,480 fr. 65
- 5 JUILLET —
**SOUS-PREFECTURE DE COGNAC (Cha-
 rente).** — Clôture du cimetière
 de Mesnac 3,786 fr. 94
- 5 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE TONNERRE
(Yonne). — Construction d'un lavoir et répara-
 tion d'un abreuvoir à Fléys 4,123 fr. 35
- 5 JUILLET —
MAIRIE DE RENAC (Ile-et-Vilaine). —
 Murs de clôture à l'école des gar-
 çons 4,272 fr. 93
- 5 JUILLET —
PREFECTURE DU MORBIHAN. — Maison-
 abri pour le canot de sauvetage au port de Pa-
 lais 8,000 fr. »
- 6 JUILLET —
**MAIRIE DE PEREUIL (Charente-Infé-
 rieure).** — Parachèvement de la maison d'é-
 cole 3,425 fr. 08

- 6 JUILLET —
MAIRIE DE LORJOL (Drôme). — Digue en
 aval du pont du chemin de fer. 92,000 fr. »
- 6 JUILLET —
MAIRIE DE RENAC (Ile-et-Vilaine). —
 Murs de clôture à l'école des gar-
 çons 4,272 fr. 93
- 6 JUILLET —
MAIRIE DE GIPCY (Allier). — Construc-
 tion d'un lavoir couvert 1,250 fr. »
- 6 JUILLET —
MAIRIE DE LAVAZAN (Gironde) —
 Construction d'une mairie 4,000 fr. »
- 6 JUILLET —
MAIRIE DE SERIGNAN (Hérault). — Trans-
 formation de l'école des garçons
 en école mixte 8,200 fr. »
- 6 JUILLET —
**MAIRIE DE PEREUIL (Charente-Infé-
 rieure).** — Parachèvement de la
 maison d'école 3,425 fr. »
- 8 JUILLET —
CHEMIN DE FER DU MIDI A BORDEAUX
(Gironde). — Infrastructure pour l'établis-
 sement de la deuxième voie entre Ossun et
 Lourdes 50,000 à 65,000 fr. »
- 8 JUILLET —
PREFECTURE DU CHER. — 2^e lot de ter-
 rassement et ouvrage d'art à la ligne d'Issoudun
 à Saint-Florent 700,000 fr. »
- 9 JUILLET —
PREFECTURE DU VAR. — Réparation du
 pont sur l'Argens 5,000 fr. »
- 10 JUILLET —
SOUS-PREFECTURE DE BRESSUIRE
(Deux-Sèvres). — Restauration du clocher de
 l'église de Saint-Laon 12,867 fr. 26
- 10 JUILLET —
PREFECTURE DU JURA. — Construction
 de fontaines à Beaufort 47,406 fr. 38
- 10 JUILLET —
PREFECTURE DU CHER. — Chemin de fer
 de Bourges à Cosne — 3^e lot d'infrastructure sur
 7,842 m. 836 3,000,000 fr. »
- 12 JUILLET —
PREFECTURE DU FINISTERE. — Agran-
 dissement de l'asile d'aliénés de Saint-Athanase
 à Quimper (5 lots)
- 13 JUILLET —
**MAIRIE DE GAULT-SAINT-DENIS (Eure
 et-Loire).** — Construction d'un
 asile de nuit 980 fr. »
- 16 JUILLET —
**MAIRIE DE ROCHEFORT (Charente-Infé-
 rieure).** — Artillerie. Construction de 4 plate-
 formes à l'île d'Aix 25,000 fr. »
- 16 JUILLET —
PORT DE BREST (Finistère) — Fourni-
 ture de 600 tonnes de ciment à prise lente, dit
 de Portland (2 lots)
- 16 JUILLET —
PORT DE BREST (Finistère). — Concours
 pour la construction de 2 passerelles métal-
 liques
- EN JUILLET —
MAIRIE DE GRENOBLE (Isère). — Cons-
 truction du pont de la Porte de
 France
- PROCHAINEMENT —
MAIRIE DE SONCHAMP (Seine-et-Oise). —
 Construction d'une école mixte. 20,431 fr. 38

*Sur demande de MM. les entrepre-
 neurs, il peut être fourni copie des pièces
 des dossiers des adjudications.*

PRIX MODÉRÉS.

LIBRAIRIE DE LA CONSTRUCTION MODERNE

DUJARDIN et C^{ie}, Éditeurs

PARIS. — 17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS

VIENT DE PARAITRE :

TRÉSORS DES ÉGLISES

ET

OBJETS D'ART FRANÇAIS

APPARTENANT AUX MUSÉES

EXPOSÉS EN 1889 AU PALAIS DU TROCADÉRO

CENT VINGT PLANCHES PUBLIÉES PAR MIEUSEMENT

Avec préface par M. A. Darcel

3 volumes in-4. — Exemplaire livré en carton. 180 fr.

Un grand succès de curiosité et d'admiration fut obtenu l'an dernier par l'*Exposition rétrospective de l'Art français*, organisée au Trocadéro. Un choix savant, méthodique, et la variété vraiment merveilleuse des chefs-d'œuvre exposés appartenant aux belles époques de notre art national — depuis le xiii^e siècle jusqu'à la fin du siècle dernier; — l'enseignement précieux, l'inépuisable mine, la vivifiante source d'inspiration, d'étude et de comparaison qu'offrait, aux artistes, aux savants, aux amateurs et aux collectionneurs, ce rapprochement d'œuvres dues à des écoles successives ou simultanées, ce parallèle et cette chronologie visible du génie français : c'était autant de motifs qui justifiaient les regrets de tous les connaisseurs touchant la dispersion d'une collection aussi admirable que forcément passagère.

Seul le *Catalogue officiel* restait comme trace de cette solennité artistique.

Ne fallait-il pas essayer de garder un souvenir graphique, absolument exact et, ainsi, fructueux pour tous, d'une si radieuse vision, d'une si profonde « leçon de choses? »

C'est justement ce que nous avons réalisé avec la rapidité et l'exactitude des moyens de reproduction moderne : le recueil que nous publions est le choix judicieux opéré, à travers les éléments d'une sélection déjà sévère, des spécimens typiques, des principaux objets mobiliers pouvant donner une idée complète de l'exposition passée, un ensemble résumé des diverses manifestations de l'art décoratif en France durant la période précitée. Les divers genres auxquels s'applique cet art se trouvent ainsi représentés par des chefs-d'œuvre, suivant les ressources de la matière mise en œuvre. — Menuiserie, sculpture, ferronnerie, orfèvrerie, bijouterie, émaux, tapisseries, broderies, étoffes, céramique, ivoire, etc., etc.

N'est-ce point là le vrai monument commémoratif digne de perpétuer et de développer les effets de cette belle exposition? et cela sous le rapport de la critique et de l'enseignement, des traditions à renouer et de l'avenir à préparer?

NOUVEAU SYSTEME

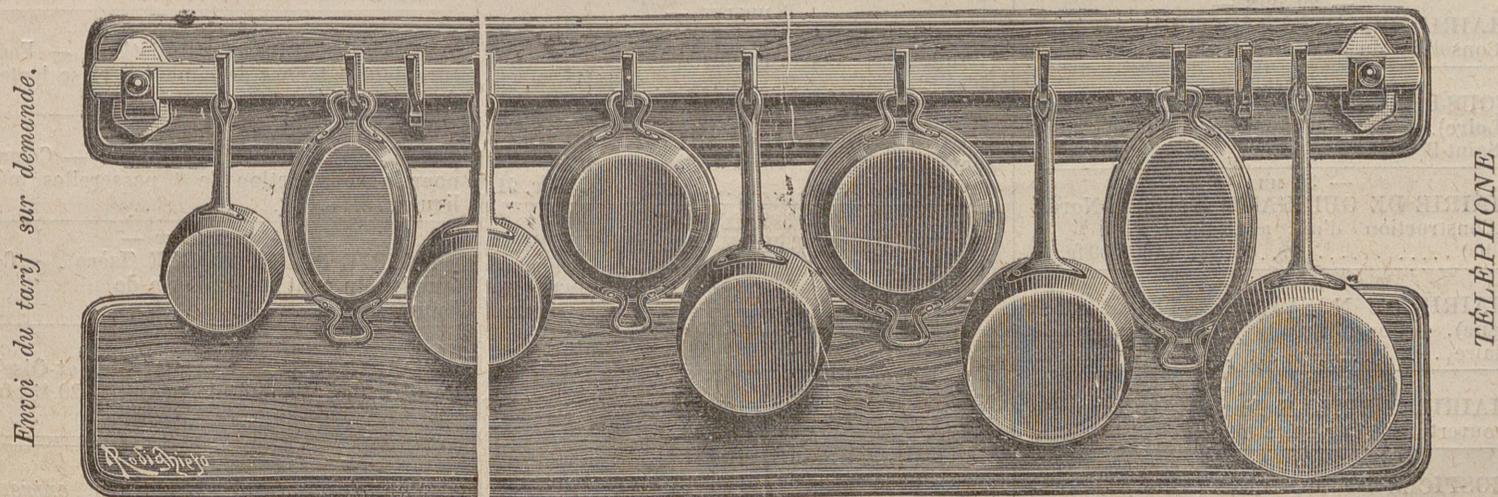
POUR SUSPENDRE LES USTENSILES DE CUISINES

Ce nouveau système d'une grande simplicité, qui se compose d'une *Tringle* fixée sur des *Supports* et sur laquelle coulisent des *Crochets* mobiles que l'on peut distancer à volonté et suivant les besoins, offre l'avantage de supprimer l'emploi des clous, lesquels, indépendamment de la difficulté plus ou moins grande qu'ils présentent, en général, pour les poser solidement et proprement, et de l'inconvénient qu'ils offrent toutes les fois que l'on désire modifier l'emplacement des ustensiles, ont encore le désavantage de laisser des traces de dégradations assez difficiles à faire disparaître.

Avec ce nouveau mode d'installation on peut augmenter le nombre des objets à suspendre sans aucun inconvénient.

Cet article se recommande tout spécialement pour l'installation des cuisines par la solidité, la commodité et l'aspect décoratif qu'il présente. La pose et l'entretien ne sont d'aucune difficulté.

SPECIMEN D'UNE INSTALLATION



Envoyé du tarif sur demande.

TÉLÉPHONE

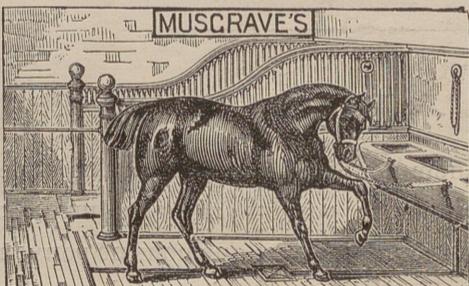
Ce système s'applique également avec avantages pour les *Porte-Manteaux*, *Vitrines*, *Étalages*, *Galleries de tableaux*, *Expositions*, etc., et en général, pour tous les objets susceptibles de se suspendre.

MICHEL & DUHAMEL, 42, rue Servan, (Près la rue du Chemin-Vert) **PARIS.**

MOSAIQUES
 Maison fondée en 1852
 La première qui a introduit, en France, la Mosaïque décorative en émaux sur fond d'or, figures et ornements. pour le nouvel Opéra
 DÉCORATION MURALE, VOUTES, PLAFONDS, FAÇADES, ÉGLISES, PALAIS, MUSÉES, THÉÂTRES.
MOSAIQUE VÉNITIENNE ET ROMAINE
 en marbre pour pavements
 MÉD D'OR ET DIP. D'HONNEUR à toutes les Expositions univ
 MÉDAILLE D'OR EXPOSITION UNIVERSELLE 1889
 Travaux du nouvel Opéra, Hôte. des Postes
 Hôtel de Ville, le Louvre, Trocadéro, Beaux-Arts, etc
FACCHINA * maître mosaïste breveté
 47, rue Cardinet, PARIS

CARRELAGES ET PAVAGES CÉRAMIQUES
 DE
 A. DE FRANCE ET C^{ie} PONT S^{te} MAXENCE (OISE)
 DEUX MÉDAILLES D'OR ROUEN 1884
 DIPLOME D'HONNEUR BEAUVAIS 1885
 Agences) PARIS 16, rue de la Chapelle. et Dépôts) TOURS 30, rue de Paris.
 MÉDAILLE D'ARGENT EXP. UNIV. 1889
 MÉDAILLE D'OR - LE HAVRE 1887

FRANÇOIS COIGNET & C^{ie}
 PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS B^e S G D G
CARRELAGES
 Striés pour cours et passages
 dits mosaïques en ciments colorés
 en mosaïques de granits et de marbres
MOSAIQUES COIGNET B^s S G D G
 CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc.
 MOSAIQUES DÉCORATIVES
 EXÉCUTION SUR PLACE
MOSAIQUES VÉNITIENNES ET ROMAINES
 3, rue des Mathurins, Paris.
 USINES A ASIÈRES (SEINE)

INSTALLATIONS D'ÉCURIES
 SELLERIES. — VACHERIES ETC.
 Maison MUSGRAVE & C^o, limited
 PARIS, LONDRES et BELFAST

 Médailles d'or et d'argent aux Expositions internationales.
 MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883
 On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.
 CATALOGUES et devis franco sur demande.
MUSGRAVE ET C^o, LIMITED
 PARIS. — 240, rue de Rivoli. — PARIS

CARREAUX MOSAIQUES ET PAVÉS
 EN PORTLAND COMPRIMÉ
 HENRI TAUSIN A S^t QUENTIN (AISNE)
 Carreaux minces pour étages
 Unis à 4 fr. 50 dessins à 5 fr. le m. rendus à pied d'œuvre
 DÉPOT UNIQUE A PARIS
HENRI BICHI, Mosaïste Entrepreneur
 54, avenue de Clichy.

VITRAUX DE TOUS STYLES
 J. B. PIVAIN & G. PERRINEL
J. B. PIVAIN, Successeur
 PEINTURE SUR VERRE ET DÉCORATION SOUS VERRE
 VITRERIE ANCIENNE ET RESTAURATION DE VITRAUX
 SPÉCIALITÉ D'ÉMAUX POUR MEUBLES
 186, Boulevard Voltaire. PARIS

PAUL CHALET
 60, rue Dombasle, 60
 USINE A VAPEUR
CHARPENTES BOIS ET FER
 ENTREPRENEUR
 DE LA
 Ville de Paris, de l'Etat
 Assistance publique.
SERRURERIE ET MENUISERIE
 Escaliers en fer, brev. s. g. d. g.
 Rampes en fer, brev. s. g. d. g.
 HANGARS ÉCONOMIQUES
 TÉLÉPHONE

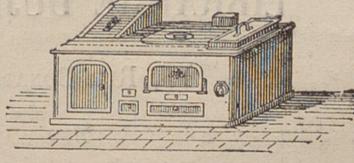
ORGANISATION GÉNÉRALE DE BLANCHISSERIES
 LAVOIRS et BAINS
 CHAUFFAGE, VENTILATION-HYGIÈNE
PIET & C^{ie}
 INGÉNIEURS CONSTRUCTEURS
 Ancienne Maison BOUILLON, MULLER et C^{ie}
 Hors Concours, Exposition 1889 membre du jury des récompenses.
 BUREAUX, USINE ET MAGASINS DE VENTE
 33, rue Chabrol, 33. — Paris.

ROUE A LAVER
 PROJETS, DEVIS, PLANS, INSTALLATIONS
 DE TOUS LES SERVICES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS
 DES ASILES, HOPITAUX, COMMUNAUTÉS
 LYCÉES, COLLÈGES ET MAISONS D'HABITATION
 Élévation et distribution des eaux.

SAUTTER LEMONNIER & C^{ie}
 26, avenue de Suffren, Paris
 EXPOSITION UNIVERSELLE. — PARIS 1889
 HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY
 ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
 DES ATELIERS DES CHANTIERS
 MAGASINS TRAVAUX PUBLICS
 Installations Industrielles Installations provisoires
DYNAMOS COMPOUND
 Réglant automatiquement leur débit.
 TRAVAIL ABSORBÉ, PROPORTIONNEL AU NOMBRE DE FOYERS ALLUMÉS
MOTEURS A VAPEUR PILON
 à grande vitesse pour la conduite directe des dynamos.
 Moteurs électriques Percuteurs électriques
 Transmission de force par l'électricité

C^{ie} DE ST-GOBAIN, CHAUNY ET CIREY
 Siège social : 9, rue Ste-Océlle, PARIS.
 FONDATION : Octobre 1665.

 GLACES DE MIROITERIE ET DE VITRAGE
 VERRES A RELIEFS POUR TOITURES
 DALLES PAVÉS ET MOULAGES

INSTALLATION DE CUISINES
 FOURNEAUX — ROTISSERIES
 LAVERIES
 Maisons et Châteaux
 Hôtels et Restaurants
 Hospices. — Collèges

DELAROCHE AINÉ
 22, Rue Bertrand, 22
 PARIS
 Envoi Franco de Catalogues.

SOMMAIRE :

TEXTE. — Le salon de 1890.

Congrès annuel des architectes français. — Séances des 16 et 17 juin.

Institut chimique de la ville de Nancy.

Hôtel de peintre, à Paris.

Villa à Fontenay-aux-Roses.

Consultations juridiques.

Ecole des Beaux-Arts. — Concours de 1^{re} classe. — Concours d'esquisse.

Consultations techniques. — Poitrails et poutres supportant deux corps de cheminée.

Bibliographie.

Liste des récompenses de la Société centrale.

Nominations. — Nouvelles.

DESSINS. — **Frontispice.** — Composition de M. H. Toussaint.

Hôtel de peintre, place des Etats-Unis, à Paris. — Elévation. Plan et coupe.

Consultations juridiques. — Un croquis.

Ecole des Beaux-Arts. — Un palais des Archives. — Une salle d'académie de médecine.

Consultations techniques. — Poitrails et poutres, deux croquis.

PLANCHES HORS TEXTE :

Stalles de chœur, Renaissance suisse. Planche 38. — **Villa** à Fontenay-aux-Roses. Planche 77.

ÉCONOMIE ET FINANCE

Les statistiques de mai sont, en somme, assez insignifiantes. Elles affirment le caractère satisfaisant des informations venues antérieurement des mêmes sources à la connaissance du public, mais rien de plus. Sous le rapport fiscal, il y a eu toujours excédent sur les prévisions budgétaires aussi bien que sur les encaissements opérés en mai 1889, sur les diverses branches de recouvrements ; mais ces différences formées de moins-values et de plus-values selon les branches, et qui ne s'établissent en excédent qu'après compensation des différences particulières, sont en définitive peu importantes. Il en a été de même dans le trafic des chemins de fer ; il avait réalisé fin avril une augmentation de près de 20 millions ; il ne s'est accru en mai que de 3 millions environ, les excédents de la grande vitesse ayant tout juste compensé les diminutions infligées par les grèves aux transports en petite vitesse. *Statu quo* également dans les mouvements du commerce extérieur, les achats de matières propres à l'industrie paraissent se ralentir, les ventes de matières alimentaires et d'objets fabriqués dépassent toujours les chiffres de l'année dernière.

A propos du trafic des chemins de fer, il n'est pas sans intérêt de constater que sous le rapport du transport des voyageurs, les recettes de 1890 soutiennent hardiment la comparaison avec les recettes de l'Exposition. On en peut conclure qu'une importante circulation de personnes coïncide avec le réveil de nos industries et le rétablissement de notre situation agricole. Si cette induction n'est pas hasardée, elle implique, pour l'époque des grandes vacances, des augmentations de recettes qui, combinées avec celles de la petite vitesse, compenseront, dans une certaine mesure, les pertes que dégagera la comparaison des produits d'août, septembre, octobre avec ceux de la même période de 1889.

La rente française a été cotée 93 fr. ex-coupon du 1^{er} juillet, détaché suivant l'usage le 16 juin. Elle est revenue ensuite à 92 fr. Le Nord a varié de 1,865 à 1,890, le Lyon de 1,430 à 1,445, le Gaz de 1,415 à 1,385, le Suez de 2,330 à 2,375, l'Italien de 96 à 98 fr., la rente espagnole de 76 à 78 1/2 ; le Crédit foncier est remonté à 1,250.

LIBRAIRIE DUJARDIN ET C^{ie}

47, RUE BONAPARTE, PARIS.

Recueil des œuvres de J.-A. Meissonnier, peintre, sculpteur, architecte et dessinateur de la chambre et cabinet du Roy Louis XV.

Contenant un grand nombre de motifs parmi lesquels on remarque : Chandeliers de sculpturé en argent, Ornaments

rocaïlle, Chandeliers rocaïlle, Parties de cadres, Ecritoire de porcelaine, Ciseaux et Pomes de cannes, Traîneau de jardin, Table de cabinet, Table d'appartement, Différents dessins de tabatières, Gardes d'épée d'Or. Surtout de table et Cuvette pour le roy, Terrine, Seau à rafraîchir, Salière et Tabatières, Projet de chandelier à branches pour le roy, Bougeoir, Mouchettes, Girandoles de porcelaine garnies d'or, Miroir de toilette, Ecritoire, Ornaments d'église et de nombreux Projets de salons, Cabinets, Portes, Trumeaux de glace, Plafonds, Cadrans, etc.

Un volume in-4° jésus, composé de 118 planches. Exemplaire livré en carton : 60 francs.

L'œuvre de ce maître décorateur se compose de plus de douze cents motifs. Cet artiste est celui qui, avec Oppenord, a le plus contribué à la création du style Louis XV ; ses compositions sont de fort bon goût et offrent les types les plus parfaits de cette époque. Son œuvre originale, excessivement rare, atteint un prix très élevé dans les ventes.

Recueil des Œuvres de G.-M. Oppenord, premier architecte de Monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume de France.

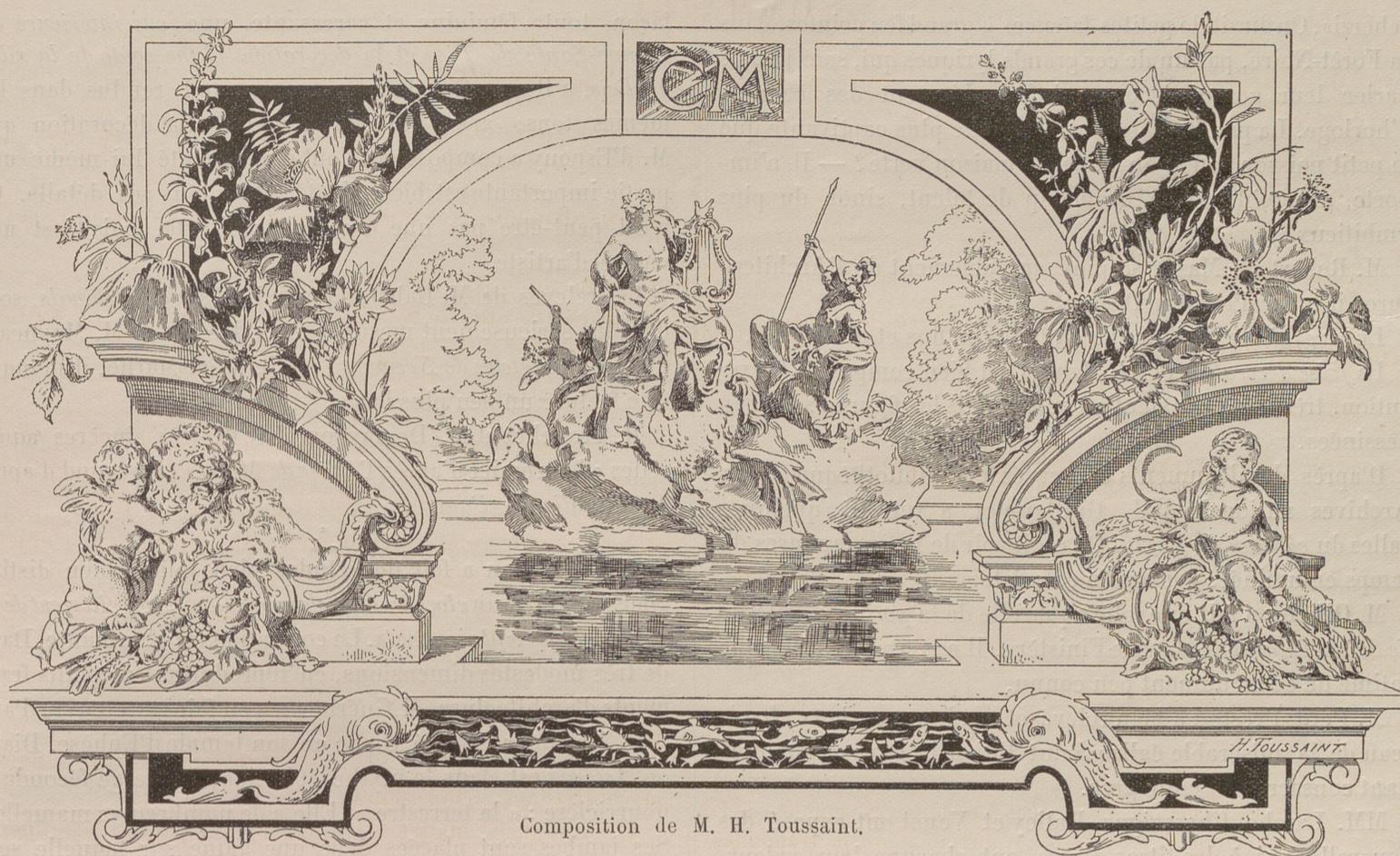
Contenant deux mille motifs avec fragments de Consoles, Agrafes, Cartels, Trophées, Portes, Autels, Chandeliers, Lutrins, Girandoles, Tombeaux, Fontaines, Cheminées, Lambris de menuiserie, Sculptures sur pierre, sur marbre ou sur bois, Décorations d'appartements, Obélisques, Grilles, Fragments d'architecture pour intérieurs et jardins, Mobiliers d'églises, etc.

Un beau volume in-4° jésus, composé de 120 planches. Exemplaire livré en carton : 60 francs.

Ce livre peu connu, la rareté insigne des planches qui le composent en étant la cause, est un des plus riches en documents de tous genres sur l'Art décoratif du XVIII^e siècle ; et renferme tout ce que ce siècle a vu produire de plus simple, de plus élégant et de plus majestueux.

AVIS

Nous recevons fréquemment des communications et des demandes de consultations ne portant ni signatures, ni adresses. Nous rappelons à nos lecteurs que nous ne pouvons répondre, même par la voie du journal, qu'à ceux de nos correspondants qui mentionnent intégralement leur nom et leur adresse.



Composition de M. H. Toussaint.

SALON D'ARCHITECTURE. — 1890

(Voyez pages 385 et 397).

M. Cordonnier expose un très beau *projet de façade pour la cathédrale de Milan*. Les deux tours sont bien proportionnées, leurs flèches sont semblables à celle qui surmonte le milieu du transept. La façade actuelle — dont la reconstruction a été mise au concours — est d'un style qui s'unit mal au gothique flamboyant. S'il pouvait réaliser ce qu'il a conçu, M. Cordonnier compléterait avantageusement le magnifique édifice commencé en 1386 par Enrico Gamodia.

Le *projet d'hôtel de ville* présenté, par le même auteur, au concours ouvert récemment à Vincennes, est plus remarquable par la composition des façades que par les dispositions intérieures. M. Cordonnier paraît s'être inspiré timidement de l'architecture municipale des Flandres. Son beffroi, bien parti, s'arrête court en chemin. Les pignons latéraux sont très bien traités. On reconnaît l'effort d'un artiste pour échapper au convenu, mais aussi la contrainte qu'il s'est imposée afin de ne pas trop dépasser la mesure de ce qui réussit ordinairement dans les concours publics. Un Hôtel de Ville destiné à la vieille cité de Vincennes où se dressent les plus fiers monuments, où l'architecture se montre si dramatique et si brillante, prêtait à l'imagination et à la verve de l'artiste. Faut-il donc qu'à Vincennes, comme à Arcachon, à Marennes et à Cancale, les architectes soient contraints à ne chanter jamais que cette sorte de fugue où les voix, qu'elles partent ensemble ou qu'elles alternent, psalmodient sans cesse le même chant!

5^e Année. — N^o 37

M. Conin a très bien présenté ses relevés du *château de Mesnières*, en Normandie. Évitant un long et fastidieux travail matériel, il a insisté sur ce qui mérite d'être étudié.

En restaurant les *peintures décoratives de Saint-Saturnin*, M. Guiffard a montré une fois de plus l'érudition et le goût très sûrs qu'on lui connaît.

Avec son *projet de collège communal*, M. de Baudot exprime très complètement, dans de petites dimensions, une composition ingénieuse. Cette élégante façon de présenter un ouvrage équivaut à dire beaucoup de bonnes choses en peu de mots.

M. Fauquet a choisi un bien joli modèle qu'il a copié d'une main légère. C'est une *croix en pierre*, édifée au xv^e siècle.

A l'Exposition universelle de 1889, près de la Galerie des machines, M. Lecq avait construit un pavillon provisoire bien approprié à sa destination, suffisamment étudié dans toutes ses parties.

Dans le *projet de fontaine* de M. Bauhain, le support de la vasque est particulièrement réussi, il est composé et dessiné avec beaucoup de grâce.

M. Labitte a relevé un peu précipitamment une assez jolie porte d'église. Par un lavis pittoresque, M. Cailleux a très bien rendu le *portail de l'église de Linvilliers*.

M. Robert de Massy expose quatre compositions : « quatre

scherzi». On dirait de petites faïences à grand feu peintes, dans la Forêt-Noire, par un de ces grands lyriques qui, sans jamais varier leur genre, décorent infatigablement des cadrans d'horloge. La petite vache bleue est-elle plus captivante que le petit poisson rouge ou la petite maison verte? — Il n'importe, puisqu'il y a là beaucoup de talent, sinon du plus ambitieux.

M. Robert de Massy se joue agréablement de l'Architecture; il lutine l'austère Déesse!

Les croquis de M. Camut sont toujours fins et distingués.

La frise décorative de M. Hennet est bien composée. L'exécution, très vive, convient au sujet, mais les figures sont peu dessinées.

D'après des documents conservés à la Bibliothèque et aux Archives nationales, M. Guillaumot a retracé quelques salles du *château de Marly*. On croit voir de belles gravures du temps enluminées par un fin coloriste.

M. Ollivier a fait une jolie aquarelle de la *porte du cimetière de Saint-Thégonnec*, dans le Finistère. Il a conservé le charme intime de ce monument peu connu.

M. Petit-Prestou a bien relevé et rendu un curieux chapiteau de la misérable église Saint-Julien-le-Pauvre, maintenant consacrée au culte grec.

MM. Larche, Chassaing, Halley et Venet ont exposé des aquarelles qui, à des titres divers, ont chacune leur valeur.

M. Parny a rendu, avec un sentiment très juste du style de l'époque, une coupe du *château de Maintenon*.

M. Laffillée a fait une très remarquable série d'études sur la *peinture murale au moyen âge en France*. L'architecture n'intervient guère dans ces belles décorations, à moins qu'on ne considère comme des ornements architectoniques toutes les figures sommaires, rigides, hiératiques et archaïques qui sont accompagnées de quelques rinceaux de même style. Le dessin est remarquablement juste. La coloration, chaude, est souvent belle; l'exécution est irréprochable.

M. Théodore Lambert, un des collaborateurs très appréciés de la *Construction moderne*, a exécuté scrupuleusement, d'après des photographies, des dessins d'une bonne facture, visiblement destinés à être reproduits par l'héliogravure. C'est de la vulgarisation faite dans un bon sentiment d'art. Les croquis de M. Lauzanne sont plus rapidement exécutés que ceux de M. Lambert, mais ils ont aussi leur mérite.

M. Paquot et M. Pedroni ont fait, chacun, un joli projet de plafond.

M. Hardion est un érudit doublé d'un artiste. Dans des copies qui valent les miniatures les plus exquises, il a supérieurement représenté les très curieuses *fresques et le carrelage de l'oratoire de Pierre d'Amboise*, à Dissais.

M. Ouri a peint, sur glace étamée, un *plafond* bien composé mais qui manque un peu de fantaisie.

M. Thomas a construit, à Roscoff, sur l'extrémité d'une falaise, une assez grande *villa* où l'on voit des détails intéressants; mais dont l'ensemble, malgré des décrochements multiples, reste encore un peu fruste.

M. d'Espouy, qui est tout à fait apte à bien traiter les sujets exigeant un talent viril, s'est plu, cette fois, à peindre de

façon toute féminine et caressante, une *vue intérieure du Campo-Santo de Pise* et la *décoration d'une voûte de la villa Médicis*, à Rome. Ces deux ouvrages sont rendus dans les mêmes tons; gris, fins, harmonieux. La décoration que M. d'Espouy a composée et dont il a exécuté lui-même une partie importante est bien ajustée dans tous ses détails. Ce n'est peut-être pas une œuvre d'architecte, mais c'est une œuvre d'artiste.

Les relevés de M. Babet, d'après l'église de *Nasbinals*, sont des plus sérieusement mesurés. Aux dessins de M. Moyneau, d'après le *château de Nemours*, en Seine-et-Marne, il manque une facture un peu plus large.

M. Tronchet et M. Demay ont fait de très sincères aquarelles: le premier d'après l'église de *Moret* et le second d'après *Saint-Julien-le-Pauvre*.

M. Guérineau a fait des études bien jolies, bien distinguées, d'après un *clocher* et la *charpente en encorbellement de la toiture d'un temple japonais*. La coloration est charmante. Dans de très modestes dimensions, en reproduisant de petits fragments d'architecture, M. Guérineau a su faire une œuvre d'art.

M. Mayeux a évoqué Diane en son temple d'Ephèse. Diane ou *Artémis* est, dans le mythe éphésien, la vierge féconde et nourricière: « la terrestre ». Elle a de nombreuses mamelles. Ses jambes sont placées dans une gaine sur laquelle sont représentés des bœufs, des lions et des chevaux qui symbolisent les forces de la nature. A sa droite est Héraclès, protecteur de l'enfance.

M. Mayeux se complait à rêver et l'on se complait à le suivre dans ses rêveries. Il nous emmène jusqu'aux pays bleus où les nuages ne viennent jamais s'étendre, où l'air est léger. Il s'élève et nous entraîne avec lui dans le monde meilleur où l'architecture, soulagée de sa matérielle « guenille », est redevenue « la Muse ».

M. Schmit a construit, en fer et en acier, une des portes de la Galerie de 30 mètres à l'Exposition universelle de 1889. Le plus légitime des succès a affirmé la valeur de cette belle et originale composition dont tous les éléments proviennent de l'industrie du fer.

M. Hourlier a représenté, dans de rapides improvisations, les douze mois de l'année républicaine. *Vendémiaire*, que, seul il expose, est la décoration d'une coupole. Il ne convient pas de critiquer les détails d'une esquisse; on doit supposer que l'étude les aurait affinés. L'ensemble est hardi, brillant, d'un très agréable effet.

M. Laborey présente deux ouvrages d'une grande correction et d'un vrai mérite: *L'intérieur de la chapelle de Notre-Dame de Sion*; un *Ciborium et maître-autel pour une basilique*.

La *salle de concerts* construite à Nancy, par M. Jasson, a eu les plus contraires destins. Exaltée par ceux-ci, indifférente à ceux-là, préférée à d'excellents ouvrages par l'Académie des Beaux-Arts, elle a été enfin trop négligée par un jury où prédominaient des membres de cette illustre Compagnie. L'architecture de M. Jasson a une tenue distinguée. Ses qualités sont discrètes plus qu'éclatantes. Cependant l'œuvre calme et pacifique d'un homme de goût, celle qui paraissait désignée à un succès paisible et à une fin heureuse, a subi jusqu'au bout

son étrange destinée. On l'a, tout d'abord, hissée au pinacle. Aussitôt après, on l'a méconnue et laissée tomber dans un oubli profond. Morale : « In medio veritas ».

M. Forget a construit, dans l'Orne, une *école municipale de garçons*. Bien que l'intérêt d'un ouvrage de ce genre soit surtout dans l'exécution, les dessins présentés méritent d'être examinés attentivement. L'ensemble est très étudié et très réussi.

M. Breffendille dessine parfaitement. Il a employé beaucoup de talent à reproduire, avec la plus grande exactitude, le *portail de l'église Saint-Pierre*, à Avignon et il est arrivé à imiter si bien la photographie que, de loin, on peut se méprendre sur la nature de son travail.

M. Petitgrand a lavé dans des tons décolorés un très exact relevé de l'*église Saint-Paul d'Issoire*. M. Grenouillot a mesuré l'*église de Troô*, dans le Loir-et-Cher. Ses rendus sont fins, mais un peu froids.

M. Bordelet et M. Desbois ont reproduit, à peu près de la même façon, l'un la *partie supérieure de l'escalier François I^{er}*, à Blois, l'autre quelques *détails du château de Chambord*.

MM. Sénèque, Umbdenstock et Majoux exposent de jolies aquarelles. Celles que M. Pradelle a faites à Alger, sont fines et ensoleillées.

M. Maistrasse propose d'élever à la gloire de Danton un monument très bien composé, d'un symbolisme clair, d'une architecture ferme et élégante.

M. Chabat, l'infatigable auteur d'excellents traités spéciaux, a fait, d'après quelques-unes de ses œuvres construites, quatre dessins d'une exécution uniforme, mais irréprochable, d'une composition et d'une étude personnelles.

Quand il s'agit d'art, les dimensions d'un ouvrage n'importent guère à sa valeur; le temps ne compte pour rien; la qualité, seule, doit être considérée. M. Boitte n'a pas eu besoin de remplir douze cadres et trente châssis, ni de couvrir péniblement soixante feuilles grand-aigle, pour attirer l'attention des visiteurs. Il lui a suffi d'envoyer une toute petite étude, grande comme la main : une aquarelle représentant une portion de coupole ornée de *mosaïques byzantines* semblables à celles qu'on voit à Ravenne. Le dessin et la couleur sont des plus beaux; l'exécution est tout à fait magistrale.

Il est vraisemblable que M. Hénault n'a pas fait sur place son aquarelle à la sépia de l'*église Santa Maria Nuova*. Il a dû en trouver ailleurs quelque reproduction qu'il aura retranscrite à sa manière, d'ailleurs très bonne. Il y paraît à l'erreur de lieu écrite et paraphée sur l'aquarelle, et transportée ensuite au livret du Salon. L'église de Santa Maria Nuova n'est pas à Montréal, elle est à Palerme!

(A suivre.)

E. LOVIOT.

CONGRÈS ANNUEL DES ARCHITECTES FRANÇAIS

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Deuxième séance du lundi 16 juin

La première séance a été employée à la formation du bureau et des commissions.

Le programme de la deuxième séance du Congrès s'est, au

dernier moment, augmenté d'une étude sur les *droits de propriété artistique*.

Une assistance suffisamment nombreuse témoignait de l'intérêt que comportait l'annonce de ce programme très chargé.

M. Daumet, architecte, membre de l'Institut, donne d'intéressants détails sur la vie de M. Diet. Né à Amboise en 1827, élève de Duban, studieux auditeur du cours de mathématiques d'Adhémar, Diet passa à l'atelier Blouet lorsque Duban abandonna le sien pour ses grands travaux de restauration au château de Blois. Aimable, spirituel, très mondain, aimant les plaisirs qu'il savait faire marcher en même temps que ses études, Diet sortait d'une « charrette » formidable pour se rafraîchir dans les distractions de son âge; il savait en outre allier l'exercice des travaux pratiques à celui des études théoriques qui lui valaient, à l'École des Beaux-Arts, des succès continus.

Durant deux années de première classe, tous ses projets rendus furent médaillés et acquis à l'École; si bien qu'il n'avait pas un seul dessin en sa possession pour le soumettre aux architectes pouvant employer son talent et voulant s'en assurer.

En 1853, Diet remportait le grand prix d'architecture sur un projet de *Musée*. Mais étant devenu, ledit concours achevé, gendre de M. Gilbert (1), il renonçait ainsi au séjour de la villa Médicis, où cependant il passa quelques mois, l'année suivante, en un voyage qu'il fit pour son compte à Rome. La grande médaille d'émulation de l'École lui avait été, au surplus, décernée en 1853. Successivement attaché aux travaux du Conservatoire de musique, du panorama des Champs-Élysées et de l'Exposition universelle en 1855, il entra à la Société centrale en 1859.

Après les travaux du Musée d'Amiens obtenus au concours, Diet fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1867. Il avait, en 1867, travaillé à l'École vétérinaire d'Alfort et à l'hospice de Charenton avec son beau-père.

En 1867, après avoir successivement étudié et présenté neuf projets pour le nouvel Hôtel-Dieu et après avoir surmonté des difficultés de tous genres, il commençait les travaux de ce grand édifice. La caserne de la Cité et la nouvelle Préfecture de police font également partie des travaux qu'il dirigea en collaboration avec son beau-père et plus tard, tout seul, Gilbert étant mort en 1874. — Officier de la Légion d'honneur en 1880, il entra à l'Institut en 1884. C'était le couronnement d'une carrière si bien remplie. Démissionnaire, depuis plusieurs années, de toutes fonctions actives, il était seulement resté inspecteur général des Bâtiments civils. Lorsqu'il reprit le crayon pour étudier la partie architecturale des grands réservoirs de Montmartre, il était déjà malade et dut bientôt s'en aller, vers le Midi de la France, chercher

(1) Gilbert, né en 1793, élève de l'École Polytechnique en 1811, ensuite de l'École des Beaux-Arts, où il étudia sous la direction de Vignon, deuxième grand prix en 1820 (École de médecine), et premier grand prix en 1822 (salle d'Opéra). Architecte de l'hospice de Charenton reconstruit de 1838 à 1845. Chevalier de la Légion d'honneur en 1845; en 1855, architecte de la nouvelle préfecture de police avec Dubois, bientôt remplacé par Diet, etc. etc.; membre de l'Institut en 1853 — remplaçant Fontaine — inspecteur général des bâtiments civils en 1863; officier en 1860; mort en 1874.

le calme et le repos. Il était trop tard. Le maître regretté, le confrère aimable et d'une délicatesse extrême en toutes circonstances fut ravi à l'art, et à l'affection des siens.

De la lecture rapide de cette notice, nous n'avons malheureusement pu retenir qu'un résumé sommaire.

La parole est ensuite donnée à M. Hermant père. Abordant, avec la précision énergique et la clarté qu'on connaît à l'ancien vice-président de la Société centrale, la question si controversée, si ardue de la propriété artistique, M. Hermant a fait part au Congrès de ses fort consciencieuses études sur ce sujet délicat. C'est là un véritable mémoire de jurisconsulte, renforcé par la compétence de l'artiste; le sujet est traité à un point de vue élevé, d'où la question paraît se simplifier comme le veut l'orateur.

Au lieu d'une législation spéciale qu'on s'efforce aujourd'hui d'obtenir des pouvoirs publics, M. Hermant voudrait qu'on s'en tint, tout simplement, pour ce qui est de la propriété intellectuelle, aux lois qui régissent la propriété matérielle — immobilière ou mobilière — avec le droit d'aliénation, de cession, la transmission indéfinie par voie héréditaire. Au lieu d'un droit de propriété à durée limitée, comme celui qu'on reconnaît aujourd'hui à la propriété intellectuelle, un droit imprescriptible, absolu, perpétuel; mais cela avec des réserves, des dispositions spéciales concernant tel ou tel genre de propriété littéraire ou artistique.

La poésie, la musique ne vivent que de reproduction, de répétition. Les œuvres des arts du dessin sont créations pouvant se passer de ce moyen de manifestation. De là, des distinctions à établir pour la sauvegarde et l'exploitation des droits d'auteur. Mais le principe, suivant M. Hermant, est unique : l'œuvre du cerveau humain doit, au moins au même titre que le coin de terre ou la maison, être propriété absolue.

Pourquoi ce communisme final, après une période de propriété tolérée, pour ainsi dire, en faveur du créateur de l'œuvre, pour ensuite tomber au domaine public ?

Par l'historique de la propriété intellectuelle, et en suivant les progrès de cette manifestation d'équité sociale, M. Hermant montre la marche constante, presque régulière, de cette question vers la solution radicale qu'il indique : l'assimilation pure et simple de l'œuvre intellectuelle à l'objet matériel dont la propriété est assurée, indéfiniment et avec le droit d'aliénation, à son possesseur.

Peut-être le conférencier est-il resté un peu trop dans la partie générale, dans le principe de la question; et peut-être des considérations plus spéciales aux droits de l'architecte sur ses œuvres (projets, dessins, études), eussent-elles dû prendre une plus large part de cette conférence à lire devant une assemblée d'architectes.

En mécanique comme en droit, nous aimons bien « la soupe apprêtée » spécialement pour nous. Le temps nous manque pour suivre les opérations de cuisine, tant savantes soient-elles, les spéculations philosophiques les plus élevées.

M. Guillaume, l'éminent statuaire, membre de l'Institut, ancien directeur de l'École des Beaux-Arts, est membre honoraire de la Société centrale des architectes français. En

offrant au Congrès son étude sur l'*architecture, son rôle et son enseignement*, l'orateur s'est bien gardé d'une excursion trop prolongée sur le domaine de l'archéologie; il a évité de s'attarder en des considérations philosophiques ou esthétiques, et en est venu, tout de suite, à ce qui nous touche de près, à l'architecture française et à son enseignement depuis la seconde moitié du xvii^e siècle jusqu'à nos jours.

C'est pour nous faire toucher du doigt l'*unité*, condition essentielle de progrès et de perfection pour les arts du dessin : architecture, peinture, sculpture; c'est pour justifier — luxe inutile — les mesures salutaires dont le conférencier est le promoteur à l'école des beaux-arts : c'est-à-dire l'*enseignement simultané* des trois arts.

M. Guillaume rappelle la fondation des Académies Royales de peinture et d'architecture au xvii^e siècle, la composition de ces compagnies, les noms des premiers académiciens et le but de leur réunion. Déjà, dans le premier fascicule de l'*Encyclopédie de l'architecture et de la construction*, M. du Seigneur nous a donné un rapide historique de la fondation et de l'existence de cette *Académie royale d'architecture*, dont la première séance s'ouvrait en décembre 1671, en présence de Colbert, surintendant des bâtiments. François Blondel, professeur royal de mathématique et d'architecture, ouvrait la séance par un discours sur l'*Excellence de l'architecture*. Le Vau, Bruand, Gittard, Le Pautre, Mignard et Dorbay, architectes choisis par le roi — et non pas nommés au suffrage comme cela avait lieu pour l'académie de peinture existant déjà — ces architectes, ces maîtres de l'art au temps de Louis XIV, sont les premiers membres de l'académie nouvelle.

Les mardis et vendredis, Blondel « fera leçon publique d'architecture » durant deux heures. La première partie de la leçon concerne l'architecture proprement dite, et la seconde a trait aux mathématiques et autres connaissances nécessaires à l'architecte.

Tous les jeudis, assemblée des académiciens pour « conférer sur l'art et les règles de l'architecture, et dire leur avis sur les matières qui auront été proposées, etc., etc... Et pour commencer on dira, dans la première assemblée, ce que c'est que le *Bon goût* dont on parle d'ordinaire dans les livres d'architecture et qui marque leur excellence. »

L'histoire des académiciens d'architecture est celle de leurs travaux, de leurs études, dit M. Guillaume, comme l'a écrit M. du Seigneur en l'ouvrage cité. Le conférencier et l'écrivain sont d'accord pour souhaiter qu'une publication soit faite, *in extenso*, de ces documents contenus en les cinq mille pages d'une suite de volumes in-folio déposés à la bibliothèque de l'Institut.

C'est à la Société centrale que s'adresse le vœu de M. Guillaume. Et M. de Joly, vice-président de ladite société et du Congrès, se charge de transmettre ce vœu à qui de droit, et de l'appuyer.

Plus tard, affranchie du bon vouloir royal, par *lettres patentes portant établissement d'une Académie d'architecture données au mois de février 1717*, ladite Académie peut enfin se recruter elle-même par voie d'élection.

L'Académie fournit (en ce temps-là) des avis à l'État et aux

particuliers sur les questions de Bâtiment, et au sujet d'ouvrages d'art, de science, d'archéologie, etc., etc. Des membres correspondants sont choisis parmi les peintres, les sculpteurs, les mathématiciens, les savants, etc., pouvant contribuer au progrès de l'art monumental ou de la pratique des constructions.

« C'est ce que vous faites aujourd'hui, dit le conférencier, s'adressant à la Société centrale; et c'est pour le plus grand progrès de l'art et de la science du constructeur. »

Les matières traitées par l'Académie d'architecture sont, dit M. Guillaume, un peu trop spéciales pour avoir pu, en l'espace de deux siècles, amener l'art monumental vers l'unité que la réunion des Académies, en une classe des Beaux-Arts à l'Institut, pouvait seule réaliser.

Le jugement des grands concours académiques par les sections réunies — y compris les musiciens — offre l'avantage de vues plus élevées, plus larges, plus hautement esthétiques.

Ce point nous paraît, pour bien des cas, très sujet à discussion. Les résultats des concours en question, ou plutôt celui des jugements, provoquent, parfois, l'étonnement, la surprise chez les plus désintéressés.

Enfin M. Guillaume termine sa très savante et très attachante étude, dont nous ne pouvons donner qu'une idée trop imparfaite, en préconisant, pour l'enseignement de l'architecture, ce qu'il a si avantageusement su mettre en pratique à l'École des Beaux-Arts — et ce dont ont surtout profité les architectes — l'enseignement plus large du dessin, la préparation à la spécialité par la généralité, à l'architecture par l'étude de la forme dans les modèles que nous a légués l'antiquité, ou que nous offre la nature.

Déjà, nous savons qu'à l'étranger, en Belgique principalement et en des académies d'architecture nouvellement réorganisées, on a adopté, comme enseignement préparatoire aux trois arts, l'étude en commun du dessin d'après l'antique et d'après nature par les élèves architectes, peintres ou sculpteurs. C'est l'enseignement *simultané* dû à l'initiative de M. Guillaume.

Plusieurs salves d'applaudissements ont témoigné au conférencier la gratitude et la satisfaction des auditeurs, membres du Congrès.

E. RIVOALEN.

Première séance du mardi 17 juin.

La séance du mardi matin 17 juin, à l'hémicycle, a été occupée par la conférence de M. Charles Lucas, sur *les Sociétés d'architectes*.

Après avoir émis la pensée qu'il appartenait aux Congrès annuels d'inscrire à leur ordre du jour une étude complète sur les sociétés françaises et étrangères d'architectes, M. Ch. Lucas a surtout traité le côté archéologique du sujet et ayant rappelé brièvement, à l'occasion du cinquantenaire de la Société centrale des architectes français, ce que cette société avait fait et publié depuis 1840, il a défini ce que pouvait être, suivant lui, une société d'architectes, et il a montré, aux différentes époques de la civilisation, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, les groupements professionnels

des architectes : collèges de prêtres, corporations romaines, compagnies de constructeurs et juntes de maîtres-d'œuvres du moyen âge, Académie royale d'architecture, experts-jurés des bâtiments, Société d'architecture fondée à Paris au commencement de ce siècle, Société académique d'architecture de Lyon et enfin Sociétés régionales ou départementales d'architectes, sans oublier l'Association provinciale des architectes français constituée définitivement à Tours la semaine dernière.

M. Ch. Marteau, président de la Société régionale des architectes du nord de la France, président de la séance, a adressé à M. Ch. Lucas les remerciements des membres du Congrès pour sa consciencieuse étude de ce sujet intéressant au plus haut point tous les architectes.

Le secrétaire annonce que M. Duchatelet, malade, ne peut faire ses conférences sur les règlements de voirie, et prie les membres du Congrès de s'inscrire dans les différentes commissions : archéologie, voirie, honoraires, etc.

Deuxième séance du mardi 17 juin.

La séance a débuté par la conférence de M. Roger Marx sur *l'Art décoratif et les industries d'art à l'Exposition universelle de 1889*. Le sujet, pour n'être plus de la première actualité, a été fort bien traité par le conférencier qui a fait ressortir le rôle immense joué par la France dans l'art moderne et ses applications. Traitant successivement la structure et la décoration des palais du Champ-de-Mars, puis les œuvres d'art et d'industrie exposées, M. Marx a analysé le talent de nos architectes, de nos sculpteurs et décorateurs, et a été fort applaudi.

M. Guadet a pris ensuite la parole pour faire l'éloge funèbre de L. J. André.

L. J. André, né en 1819, fit ses premières études au collège Stanislas, puis fut l'élève de Huyot et Lebas. Grand prix de Rome en 1847, il fut à son retour nommé inspecteur de Labrouste. En 1855 il prit la direction de l'atelier de ce maître, puis en 1867 la direction de l'atelier Paccard. En 1884 il fut élu membre de l'Institut.

Nous prions d'ailleurs, pour les détails de cette biographie, de se reporter à ce qui a déjà été dit dans ce journal (p. 227).

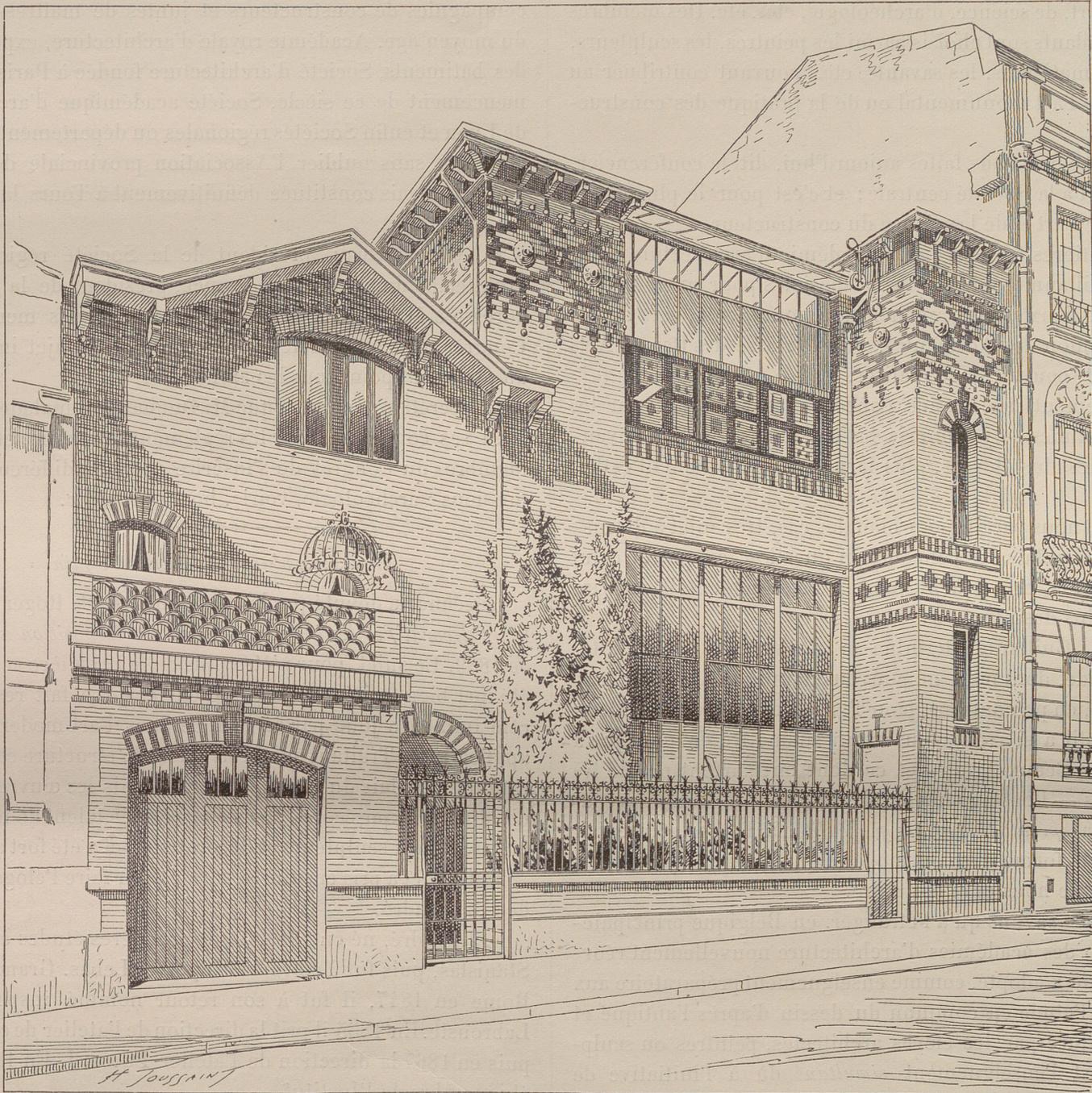
M. Guadet s'est attaché à faire ressortir le caractère de l'homme et ses grandes qualités de cœur et d'esprit. Tous les élèves de l'atelier étaient présents et ont chaleureusement applaudi l'éloge de leur maître.

INSTITUT CHIMIQUE DE LA VILLE DE NANCY

(Voyez page 426.)

Tous les laboratoires ont été construits sur des sous-sols surélevés, bien éclairés, bien aérés de manière à permettre leur usage journalier comme annexe des laboratoires. La hauteur des sous-sols est de 3 mètres et ils comprennent en outre de grands laboratoires, magasins, chambre à four, à combustion, calorimétrie, caves glacières, etc., etc. Un calorifère à vapeur à basse pression, de la maison Dietrich et Cie de Lunéville, parfaitement aménagé et pouvant chauffer tous les services du rez-de-chaussée et du premier étage, soit com-

Petit hôtel de peintre, place des États Unis. — Architecte : M. Girault.



plètement ou par service ; deux grandes chaudières horizontales sont installées à cet effet dans le sous-sol au-dessous du grand amphithéâtre, les expériences faites à ce jour ont donné les meilleurs résultats économiques et pratiques.

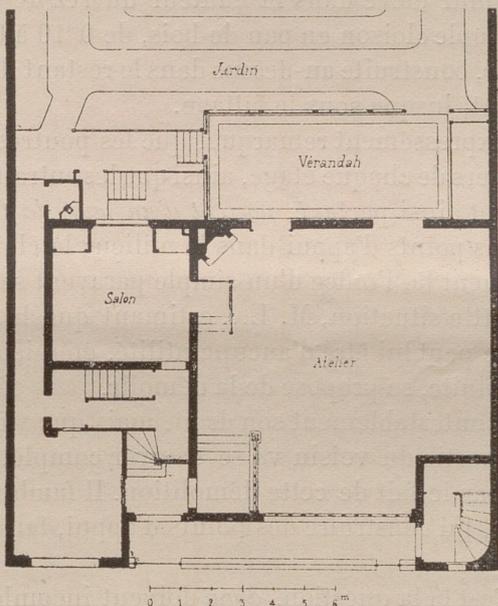
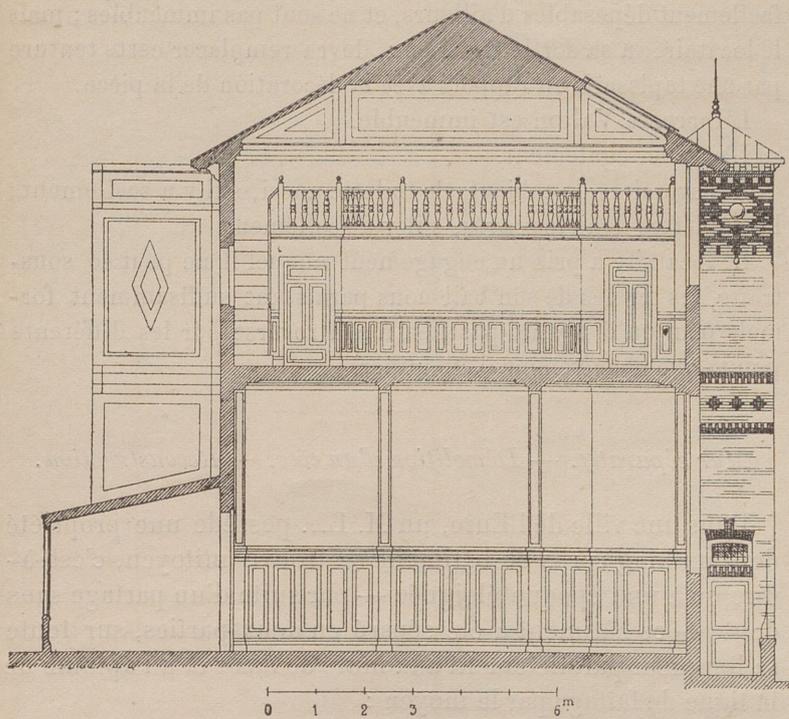
L'ensemble de ces constructions a été fait dans d'excellentes conditions de sécurité et de stabilité; elles ont cependant été édifiées avec économie quoique d'une façon générale vastes et spacieuses. L'accès de chaque laboratoire, absolument indépendant, permet un service facile dans les rapports fréquents qu'ils doivent avoir et pour les élèves se rendant aux salles de cours. La hauteur des salles du rez-de-chaussée est de 5 mètres, celle du premier de 5 m. 50. L'air et la lumière ont été partout prodigués à profusion, et la ventilation, étudiée d'une façon toute spéciale pour un établissement de ce genre, permet aux élèves et aux professeurs de se livrer à leurs études et à toutes les expériences sans crainte d'être incommodés par les vapeurs acides qui se dégagent en pareil cas.

Le mobilier et toute l'installation intérieure ont été particulièrement soignés et étudiés avec le plus grand soin. Il se-

rait assurément beaucoup trop long de donner dans ce journal tous les détails nécessaires à en faire comprendre l'importance. Nous devons nous borner à en donner une description générale. Les tables de laboratoires sont en bois de pitchpin ainsi que toutes les armoires, les hottes et tables de cours. Les propriétés de ce bois excessivement dur, très résineux, donnent moins de prise aux acides et ont permis d'exécuter le tout dans des conditions réelles d'économie, etc. Les paillasses ou tables de manipulations sont en fer cornière, hourdées en briques et plâtre, garnies sur le dessus de carreaux de faïence, ainsi que d'un revêtement de panneaux de même nature le long des murs. L'eau et le gaz sont installés avec prodigalité sur toutes les tables et toutes les paillasses, pour les besoins de tous les services, de façon à permettre à chaque élève et à chaque professeur de travailler tous ensemble sans jamais être gênés.

La ventilation de chaque hotte ouverte ou fermée, celle des étuves, sont ménagées par des tuyaux en grès dans l'épaisseur des murs faisant un appel direct; au-dessous de chaque robi-

Hôtel, place des États-Unis, à Paris.



net d'eau sont des cuvettes en grès émaillé etc., etc., de Jeauménil, ou des éviers Doulton.

Des abris couverts avec pailleasse, hottes, eau et gaz ont été construits extérieurement contre le mur mitoyen entre la place Boffrand et la rue Sellier, dans l'axe des bâtiments en aile, pour les expériences ne pouvant se faire à l'intérieur.

L'adjudication des travaux a eu lieu au mois de mars 1888, et professeurs et élèves en ont pris possession le 4^{er} avril de la présente année.

Tous les travaux ont été exécutés par des entrepreneurs de Nancy sous la direction de M. Jasson, architecte de la ville.

HOTEL DE PEINTRE, PLACE DES ÉTATS-UNIS

Le petit hôtel reproduit par nos croquis est l'œuvre de M. Girault, dont le talent a pu être apprécié à diverses reprises par les lecteurs de la *Construction moderne*. Cette petite construction se fait remarquer par l'originalité de sa façade et par la profusion de lumière qui entre par toutes les

baies dans l'intérieur. La partie consacrée au travail est en outre nettement séparée de la maison d'habitation, en plan comme en élévation.

L'hôtel du peintre de la place des États-Unis a été surélevé par M. Girault, de façon à créer un second atelier au-dessus de celui du rez-de-chaussée, l'orientation de l'immeuble au Nord sur la place des États-Unis étant favorable à cette combinaison.

Il a fallu, pour rendre l'atelier supérieur indépendant de celui du rez-de-chaussée, créer, sur la droite de la façade, un escalier en tourelle. Sur la gauche, l'ancienne façade a été défoncée, soutenue en partie par un filet, de façon à trouver l'emplacement d'une remise en partie couverte par une terrasse.

La surélévation a été faite en brique jaune, les principales lignes d'architecture sont accusées par des cordons de briques plus foncées, et la partie supérieure est garnie de festons de brique foncée formant des losanges avec cabochons de faïence sous forme de frise. Ces cabochons ont été exécutés par les faïenceries de Creil et Montereau.

VILLA A FONTENAY-AUX-ROSES

PLANCHE 77.

La construction élevée par M. Lethorel est le type de la maison de campagne de petite dimension aux environs de Paris. Un coup d'œil sur le plan nous montre en effet qu'elle a été élevée pour un seul ménage qui a tenu à grouper dans un espace restreint les locaux nécessaires à la vie journalière. La construction est coquette dans sa simplicité. Les frais ont d'ailleurs été peu élevés, comme on peut le voir par le détail ci-après :

| | | |
|--|-------------------|-----------|
| Maçonnerie | 12,660 fr. | » |
| Serrurerie. | 2,000 | » |
| Charpente. | 1,933 | 41 |
| Couverture | 1,530 | 80 |
| Menuiserie. | 1,494 | 34 |
| Peinture | 1,293 | 94 |
| Fumisterie | 1,528 | 73 |
| Divers, comprenant carrelages, bitumes, rampes, jalousies, etc. | 1,061 | 29 |
| A ce chiffre il faut ajouter l'achat de vieilles croisées, balcons en fer forgé provenant de la démolition d'un hôtel du faubourg Saint-Germain. | 800 | » |
| Total. | 24,302 | 51 |
| Honoraires. | 1,215 | 40 |
| Ensemble. | 25,517 fr. | 61 |

CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Immeuble. — Meubles.

Un de mes clients a loué en totalité une maison avec jardin, le tout en mauvais état, et comme clause du bail il est dit que tous les travaux à faire seront à la charge du preneur, lequel

devra laisser à la fin du bail tous les changements, améliorations et embellissements suivant un état des lieux dressé à ses frais.

Je viens de prendre connaissance dudit état des lieux dressé après l'exécution des travaux, et j'y remarque :

Un fourneau de cuisine grande dimension ;

Une rôtisserie avec broche et appareil breveté ;

Un calorifère de cave avec ses conduits et bouches de chaleur ;

Le compteur à eau ;

Toute la canalisation d'eau froide et d'eau chaude avec plusieurs réservoirs, postes d'eau et robinets et bouches d'arrosage ;

Une paire de robinets de baignoire, une douche à mélangeur automatique avec lances, etc. ;

Les appareils de garde-robe à effet d'eau ;

Le compteur à gaz ;

La canalisation pour le gaz avec robinets et raccords ;

Les glaces sur les cheminées ;

Les vitraux de croisée et d'autres vitraux posés sur des vitres ordinaires ;

Les tapisseries posées sur les murs et d'une valeur d'environ 30,000 francs.

De l'Incrusta Walton ;

Un escalier en chêne de choix à balustres, avec chimères en chêne sculpté ;

Des armoires de cabinet de toilette avec tiroirs et compartiments ;

Des tablettes dans les caves ;

Tous ces objets, fournis et posés par le locataire, n'étant pas immeubles par destination, ne devraient pas, à mon avis, figurer sur l'état des lieux malgré le mot « embellissements » mis dans la clause du bail.

Quel est votre avis ? Quels sont les objets devant être laissés sur l'état des lieux ?

Pour l'escalier qui est œuvre d'art, mon client aurait-il le droit de les remplacer par un autre simplement confortable ?

Réponse. — On doit considérer comme immeubles tous les effets mobiliers quand ils sont scellés en plâtre, chaux ou ciment, ou lorsqu'ils ne peuvent être descellés sans être fracturés et détériorés, ou sans briser ou détériorer la partie du fonds auquel ils sont attachés.

Les glaces d'un appartement sont censées mises à perpétuelle demeure, lorsque le parquet sur lequel elles sont attachées fait corps avec la boiserie ; il en est de même des tableaux et autres ornements.

Quant aux statues, elles sont immeubles lorsqu'elles sont placées dans une niche pratiquée exprès pour les recevoir, encore qu'elles puissent être enlevées sans fracture, ni détérioration.

Tels sont les termes de l'article 525 du Code civil.

Aux termes de la loi, le fourneau de cuisine est immeuble, la rôtisserie avec broche et appareil breveté peuvent en être distraits si ce ne sont là que des adjonctions mobiles.

Le compteur à eau est immeuble ainsi que la distribution des eaux et la robinetterie.

Si la douche et la lance peuvent être séparées sans inconvénient ce sont des parties meubles.

Les appareils garde-robe sont immeubles ainsi que le compteur à gaz et la canalisation.

Les glaces sur les cheminées sont immeubles si elles sont dans les conditions indiquées dans l'article 525.

Les vitraux des croisées posés sur vitres ordinaires sont meubles si ces vitraux sont dans des châssis pouvant être aisément déposés sans dégradation.

Les tapisseries doivent être considérées comme choses d'art, facilement déposables d'ailleurs, et ne sont pas immeubles ; mais le locataire, à sa sortie des lieux, devra remplacer cette tenture par une tapisserie en rapport avec la décoration de la pièce.

L'Incrusta Walton est immeuble.

L'escalier également.

Les armoires de cabinets de toilette aussi, s'il y a scellement ; les tablettes dans les caves, s'il y a scellement.

Le locataire a pris un engagement auquel il ne peut se soustraire, les termes de son bail nous paraissant suffisamment formels pour qu'il n'y ait pas lieu à controverse sur les différents points que nous venons d'examiner.

~~~~~  
*Mur séparatif. — Démolition d'un côté. — Reconstruction.*

Dans une ville de l'Eure, un M. L... possède une propriété dont un long corps de bâtiment se trouve mitoyen, c'est-à-dire qu'à une époque éloignée — par suite d'un partage sans doute — ce bâtiment a été séparé en deux parties, sur toute sa longueur parallèlement aux murs de faces et à l'aplomb de la ligne de faitage par le moyen :

1° D'un mur élevé dans la hauteur du rez-de-chaussée, et 2° d'une simple cloison en pan de bois, de 0<sup>m</sup>10 à 0<sup>m</sup>12 au plus d'épaisseur, construite au-dessus dans le restant de la hauteur du bâtiment, jusque sous le faitage.

Il faut expressément remarquer que les poutres maîtresses des planchers de chaque étage, ainsi que les entrants du comble du bâtiment ainsi partagé, portent d'un mur de face à l'autre sans aucuns points d'appui dans le milieu ; la cloison faisant, exclusivement là, l'office d'un simple paravent séparatif.

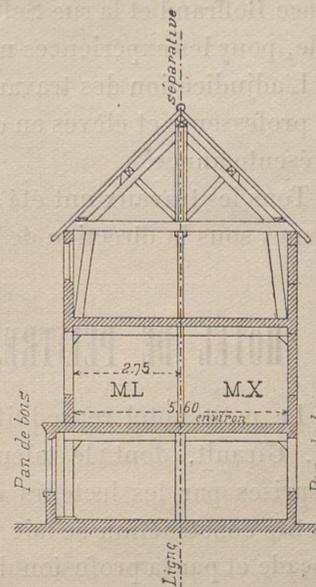
Dans cette situation, M. L... estimant que la portion qui lui reste ne peut lui être d'aucune utilité, en raison de sa profondeur réduite, se propose de la démolir.

C'est incontestablement son droit, mais que va-t-il se produire ? La partie du voisin va se trouver complètement déséquilibrée par le fait de cette démolition. Il faudra l'étayer, la consolider, lui construire des points d'appui, faire un mur de clôture, etc...

Or, et c'est là la question, à qui doivent incomber le soin et les frais de ces consolidations et de la construction d'un mur séparatif au-dessus de la hauteur de clôture ? Est-ce au démolisseur parce qu'il apporte un trouble chez son voisin ; est-ce au voisin parce qu'il doit subir les conséquences d'une disposition anormale ?

Ou bien les voisins doivent-ils partager tous les frais par moitié ?

*Réponse.* — La propriété étant le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements, M. L... peut donc incontestablement démolir la partie de construction lui appartenant et mettre en demeure le propriétaire voisin de soutenir ses constructions et d'établir dans ce but, s'il y a lieu, un mur séparatif en remplacement de la cloison en pan de bois. En opérant la démolition de son corps



de bâtiment, L... use de son droit, purement et simplement. Il ne saurait être reprochable à l'égard de X..., encore bien que cette démolition occasionnerait à ce dernier des travaux d'une certaine importance; et le droit de L... est encore, dans le cas de reconstruction du mur d'appui et du pan de bois au-dessus, d'exiger que la surépaisseur à donner au nouveau mur, s'il y a lieu, soit prise du côté de X... Ainsi le veut l'esprit de l'article 659 du Code civil.

*Le secrétaire du Comité de Jurisprudence*  
Henri RAYON, architecte.

## ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Concours de 1<sup>re</sup> classe. (Jugement du 5 juin 1890.)

(Voyez page 424.)

*Un palais des archives nationales (suite). — Une salle pour l'Académie de médecine.*

Dans le projet (2<sup>e</sup> médaille) de M. Rey (fig. 4), les quatre sections des dépôts se branchaient, isolées l'une de l'autre, sur l'inévitable galerie centrale, « four » commun à presque tous les concurrents.

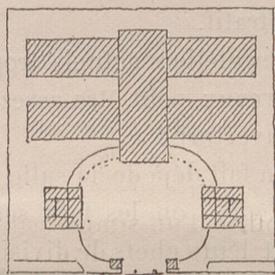


Fig. 4.

Reliés à l'entrée des dépôts par des portiques circulaires, deux corps de bâtiments, placés à droite et à gauche d'une cour d'honneur de forme agréable, contenaient, l'un le *Musée*, et l'autre l'*Habitation*. Chacun de ces bâtiments formait le carré autour d'une cour intérieure à portique ou cloître. Cela ne semblait pas fournir des surfaces suffisantes aux salles d'exposition, de bibliothèque, de lecture publique; et c'était assez peu à l'échelle du reste. D'ailleurs, l'ensemble des bâtiments en élévation, plein d'unité, d'un style sévère, d'un caractère vraiment monumental, offrait des nuances bien observées, depuis l'entrée presque fortifiée des dépôts, bâtiments aux murs pleins et lisses, jusqu'aux façades des bâtiments habitables.

Tous les élèves, ou à peu près, de l'atelier André-Laloux avaient adopté le parti Rey.

M. Duquesne (atelier Pascal) avait, lui aussi, adopté ce même parti; mais il avait intitulé sa grande galerie centrale des dépôts « *salle de classement* ». Certes, on y eut pu classer, bien à l'aise, des décors d'Opéra et, à plus forte raison, des parchemins. Un grand luxe distinguait les bâtiments secondaires de ceux des dépôts: un escalier monumental conduisait à l'étage habité par le directeur, dans le bâtiment de droite; et la cour du bâtiment de gauche (*Musée*), étant vitrée, devenait « *hall* » de lecture (Deuxième médaille).

En résumé: *deuxièmes médailles* à MM. Monjauze, Duquesne, Baille et Rey. Point de première médaille, mais une rosée

bienfaisante de 40 *premières mentions* à l'honnête majorité qui s'avance ainsi résolument vers le diplôme.

Passons à l'esquisse: *Une salle des séances pour les assemblées de l'Académie de médecine*. Cette salle devait pouvoir contenir 100 membres de l'Académie et le bureau composé de 5 officiers. Dans le décor intérieur devait figurer l'image, peinte ou sculptée, de chacun des maîtres de l'art médical et des fondateurs de prix — principalement celle de feu Demarquay qui légua, en 1875, une somme de 100,000 francs à l'Académie de médecine pour l'aider à se créer une habitation digne d'elle.

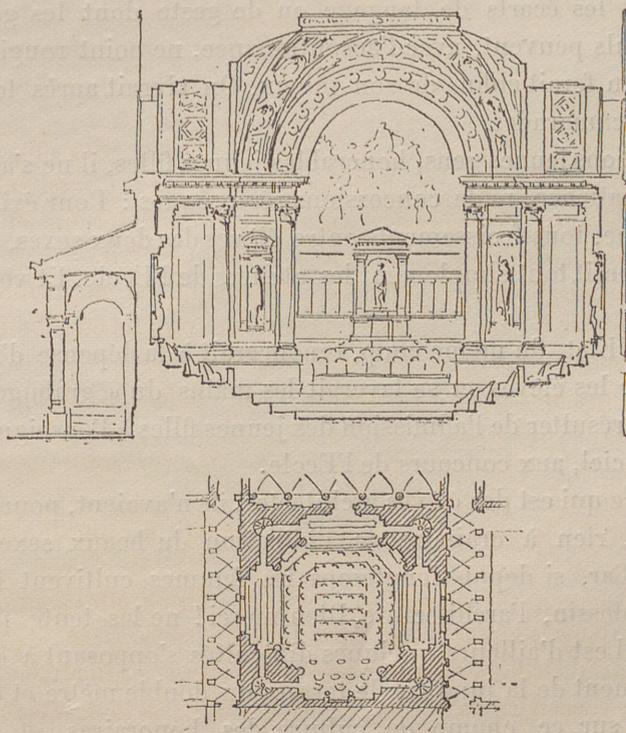
Des tribunes devaient être réservées au public et ouvertes sur ladite salle dont la plus grande dimension, dans œuvre, était limitée à 25 mètres.

Ici, malgré des efforts honorables, les concurrents ont été traités avec une sévérité foudroyante par le jury: pas de médaille; des mentions seulement à MM. Deperthes, Umbdenstock, Bauhain, Duquesne, Recoura, etc., etc. (7 premières mentions et 5 deuxièmes); puis tout le reste mis, en bloc, hors de concours: vingt esquisses trop négligées — ou jugées telles (!).

— Mais pourquoi point de médaille?

La plupart des salles d'Académie paraissaient justifier la mauvaise humeur du Jury par des formes d'ensemble trop tourmentées, des enfoncements, des ressauts, des saillies propres à rendre difficile l'exercice de la parole ou de la lecture: des résonances fâcheuses résultant, d'ordinaire, de cette absence de continuité dans l'enveloppe d'un lieu de réunion. Ici, les tribunes publiques étaient indiquées par des portiques aux entrecolonnements serrés, derrière lesquels le public eût été fort mal placé. Seul, parmi les auteurs d'esquisses mentionnées, M. Umbdenstock (fig. 5) avait disposé des places réservées au public, sous des arcs doubleaux, d'où rien ne gênait la vue, ni l'ouïe. Mais était-ce bien là des tribunes qui auraient dû être distinctes de la salle, assez pour que le

Académie de Médecine. — Esquisse de M. Umbdenstock. — Fig. 5.



public ne pût gêner la réunion des académiciens? Ici le tout se confondait un peu — au moins en coupe. Et il eût manqué un étage de tribunes.

Si l'on veut savoir ce que doit être une salle de réunion avec ses tribunes publiques, aller voir le grand amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne, par M. Nénot. (V. *Construction moderne*, pl. 59, 5<sup>e</sup> année.)

Maintenant causons un peu de l'avenir.

Le ciel est noir du côté de la rue Bonaparte : Il se mitonne là-haut, au sein de la commission parlementaire du budget, des projets de réforme et d'économie plus ou moins bien entendus, projets stupéfiants auxquels on ne pouvait songer à l'École des Beaux-Arts au moment où, radieuse, la plus belle moitié du genre humain artistique allait en franchir le seuil. Déjà, ces jeunes amazones de l'art, au cœur gonflé d'espérances grandioses, s'avancent, sinon en bataillon, du moins en compagnie serrée, prêtes à prendre d'assaut, tout d'abord, l'un des ateliers trop étroits où grouillent, en s'étouffant, les élèves peintres et sculpteurs, puis à disputer aux concurrents du sexe fort la corbeille aux lauriers, le panier aux médailles, le réservoir aux mentions — même le grand Prix et le séjour envié de la Villa Médicis!

Mais où allait-on bien pouvoir caser ces jeunes babilleuses, ces ambitieuses concurrentes? Les ateliers sont pleins, débordants : M. Coquart, l'architecte de l'École, avait pourtant commencé, dans l'ancien hôtel de Guiche, récente acquisition, l'installation spacieuse et confortable de nouveaux ateliers. On allait bientôt pouvoir y respirer un peu à l'aise. Mais cela n'arrivait pas ; les fonds manquaient. — Toujours le budget. — Pas d'argent, pas de place.

Bah, on s'arrangerait ; les artistes du sexe faible s'entasseraient en quelque coin et y attendraient des jours meilleurs et les ateliers promis. Du « côté des hommes » et durant le voisinage temporaire de ces *nouveaux* en jupons, on mettrait une sourdine aux éclats ordinaires d'une muse en délire, on contiendrait les écarts de langage ou de geste dont les gardiens seuls peuvent, avec l'accoutumance, ne point rougir à blanc. On ferait enfin de son mieux. On vivrait après tout en bons camarades.

Mais, bons jeunes gens, honorables jeunes filles, il ne s'agit plus de patience, ni de concessions réciproques : Pour éviter toute gêne, tous froissements entre élèves des deux sexes, on supprimerait tout simplement les ateliers de l'École. Et voilà tout.

Ainsi l'Etat, du même coup, renoncerait à la dépense d'un abri pour les élèves et se laverait les mains du « grabuge » pouvant résulter de l'admission des jeunes filles à l'enseignement officiel, aux concours de l'École.

Pour ce qui est des élèves architectes, ils n'avaient, pour le moment, rien à craindre de l'intrusion du beaux sexe à l'École. Car, si depuis longtemps les femmes cultivent les arts du dessin, l'architecture, Dieu merci ! ne les tente pas encore. Il est d'ailleurs quelques difficultés s'opposant à cet empiétement de la jupe sur le terrain du double mètre et du niveau, sur ce champ de culture des honoraires et du

diplôme : Quelques femmes ont le courage de négliger les préjugés, de réprimer les instincts naturels à leur sexe en abordant des études spéciales où, comme en médecine, il faut travailler d'après le modèle vivant ; ces dames reculeraient, sans doute, devant la pratique du bâtiment, devant l'inspection des chantiers, les ascensions par les échelles et les narquoises extases des servants maçons.

Au diplôme d'architecte féminin il faudrait joindre, pour dissiper ces scrupules si respectables, l'autorisation de porter, à la sortie de l'École, le *complet* indispensable.

Nous n'en sommes pas là. Les peintres et les sculpteurs seuls vont avoir à lutter contre cette forte partie à l'École des Beaux-Arts — comme les musiciens au Conservatoire.

Or, pour certains jeunes artistes, peu privilégiés de la fortune, les ateliers de l'École, avec leur gratuité complète, c'était l'accès ouvert à tous, sans distinction, de l'instruction nationale. C'était de la bonne démocratie pratique.

Mais, si l'on ferme les ateliers de peinture et de sculpture à l'École, on fermerait, en même temps, les *ateliers d'architecture*.

On subventionnerait, dit-on, des ateliers au dehors. Mais, alors, il les faudra tous subventionner. Tous se vaudront, au point de vue administratif.

Et que fera-t-on des ateliers actuels trop petits? Que fera-t-on des ateliers nouveaux, peut-être assez grands, et dont on attendait en vain l'ouverture?

On en fera ce qu'on fait déjà de la salle Melpomène et des autres locaux de l'École : on les fera servir aux politesses dont les ministres et leurs chefs de division se croient toujours tributaires envers certains quémandeurs éternels, spéculateurs, lanceurs, entraîneurs, et autres personnages remuants, influents, infatigables qui pullulent autour des gens en place.

Bientôt l'École actuelle et ses annexes en préparation serviront, presque exclusivement, au triomphe des opérations financières très décentement drapées sous le manteau de l'art.

Et bientôt, après les ateliers, on fermera les portes des salles d'exposition de l'École, ces portes qui, déjà, ne s'ouvrent guère pour les élèves, si ce n'est, pour ainsi dire, par tolérance, et lorsque les étrangers, amateurs, collectionneurs, curieux, en ont fini — lorsque la recette ne va plus.

Bientôt on se contentera de subventionner, aussi, une salle d'exposition en dehors de l'École, afin de se débarrasser tout à fait de ce jeune peuple si encombrant des élèves.

Ils n'encombraient pas les cours des professeurs ; ils videront les ateliers ; et, plus tard, ils iront exposer leurs travaux où bon leur semblera.

Ainsi l'École nationale des Beaux-Arts deviendra une maison bien tenue, tranquille, qu'on fera visiter aux étrangers des quatre parties du monde, venant chez nous s'inspirer des modèles de nos institutions si enviées.

UN ANCIEN.

## CONSULTATIONS TECHNIQUES

## POITRAILS ET POUTRES

SUPPORTANT DEUX CORPS DE CHEMINÉE

Nous recevons la lettre suivante :

J'ai l'honneur de vous adresser par ce même courrier deux calques pour plans de planchers en fer. — Le plan désigné (plancher supérieur en rez-de-chaussée) comprend un poitrail en fer se composant de 3 barres couronnant une ouverture en mur de refend de 3<sup>m</sup>75 de largeur avec pile au milieu sous l'appui des deux poutrelles en tôle dont il va être parlé ; de deux poutrelles en tôle à âme double et cornières, ayant celle CD 7<sup>m</sup>75 de portée, et celle EF 5<sup>m</sup>25 seulement de portée ; d'un petit poitrail en fer GH reliant l'extrémité du mur de refend IJ à la première grande poutrelle en tôle ; et enfin un solivage de remplissage en fer complète ledit plancher.

Ainsi que l'indique le plan ci-joint, la grande poutrelle en tôle aura à supporter, en outre d'une partie du solivage et de l'extrémité du petit poitrail, un corps de cheminée partant du premier étage, traversant les combles pour se terminer au-dessus par une tête en pierre de taille, la seconde poutrelle aurait aussi à supporter un corps de cheminée dans des conditions exactement semblables.

Les deux salles, couronnées par ce plancher, ne permettent pas l'emploi de colonnes ou piliers de support intermédiaires sous les poutrelles. Reste alors la question suivante :

Donner à chacune des deux poutrelles la force suffisante pour résister à l'effort du corps de cheminée et éviter toute flexion dans les planchers, et cassures dans les plafonds.

Les deux grands poitrails se formeraient de deux barres espacées de façon à laisser passer le boisseau de chacune des deux cheminées du premier étage ; lesdites barres seraient au droit des mêmes corps de cheminée, noyées dans la maçonnerie qui leur servirait de point d'appui.

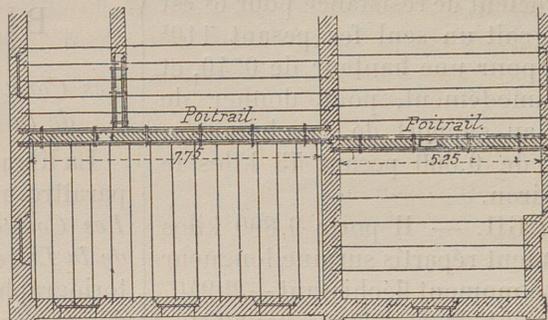
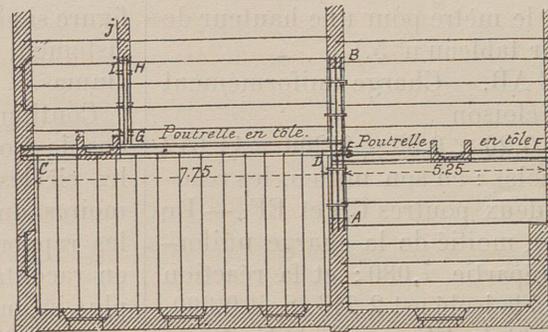
Faut-il, *oui* ou *non*, engager les fers dans la maçonnerie du corps de cheminée, quelle force devra-t-on donner aux fers qui doivent composer chacun des deux grands poitrails ?

| Poids des cheminées :                     | 1°                 | 2°           |
|-------------------------------------------|--------------------|--------------|
| Maçonnerie de brique. . . . .             | 5,815 <sup>k</sup> | 5,514        |
| Pierre de taille de couronnement. . . . . | 1,512              | 1,752        |
|                                           | <u>7,327</u>       | <u>7,263</u> |

*Réponse.* — Le poitrail CD du premier étage supporte la cheminée proprement dite et son tuyau jusqu'au premier étage, tandis que celui du deuxième étage supporte le tuyau et le couronnement en pierre ; — celui du premier étage supporte la plus grande partie des maçonneries, mais celui du deuxième étage supportant le couronnement de 1,500 à 1,700 kilos, on peut supposer qu'il supporte approximativement le même poids moitié de la charge de la cheminée ; soit 3,700 chacun environ. — Les différences ne sont pas tellement importantes qu'elles ne permettent de constituer les deux étages de la même façon, ce qui est une économie dans la commande des fers et dans la main-d'œuvre.

*Poitrail CD.* — Ce poitrail porte : de la cheminée 3,700 kilos ; la moitié de la charge uniformément répartie d'un plancher de 7.75 de long sur 4.00 de hauteur ; le poids du mur ou cloison du premier au deuxième étage ; enfin la charge afférente à l'about G du poitrail GH, reposant par cette extrémité sur CD. Nous supposons que le poids total du plancher et de sa charge soit à 400 kilos par mètre carré,

$$7.75 \times 4.00 \times 400 < 6.000^k$$

Plancher supérieur au 1<sup>er</sup> étage.

Plancher supérieur au rez-de-chaussée.

soit 3,000 kilos uniformément répartis pour l'about G.

Cloison :  $7.75 \times 3.20 \times 0.25 \times 1800^k = 11,160$   
soit en tout 14,160 kilos uniformément répartis.

Comme poids isolé : cheminée 3,700. Charge de l'about G du poitrail GH. GH supporte la moitié du plancher  $7.75 \times 2.000 \times 400^k = 6,200$ , soit 3,100, plus la cloison de  $2.50 \times 3.20 \times 0.25 \times 1800 = 3,600$ . — En tout 4,900 pour l'about G et au total un poids isolé de  $4,900 \times 3,700 = 8,600$  à 2.00 du mur.

Le moment fléchissant maximum est la somme des moments fléchissants maxima dus à la charge uniformément répartie et au poids isolé, soit 26,442.

Le coefficient de résistance pour un travail de 6<sup>k</sup> est 0.004,407.

Si on veut faire une poutre composée, le tableau n° 38 (1) montre que pour  $\frac{I}{n} = 0,0044$  et une hauteur de 0<sup>m</sup>50, il faut un fer pesant 200 kilos environ ; si la poutre doit être en forme de caissons, le poids sera [p. 138 et 139 (1)] :

$$200 \times \frac{410}{340} = 241^k$$

Il suffira de composer une poutre à deux âmes et plate-bande d'une hauteur de 0<sup>m</sup>50 et ayant ce poids.

Le tableau n° 8 donnera les différents poids de la poutre suivant la hauteur que l'on veut adopter, poids qui sera d'autant plus faible que la hauteur sera grande.

Remarquons encore qu'on peut la faire d'un fer laminé courant pesant 234 kilos le mètre carré, et un moment d'inertie 0.00448. Dimensions : 300 × 238 × 30, album de la Providence, ou encore deux fers de 140 kilos (457 × 178 × 15) ayant chacun un coefficient de résistance de 0.00204.

*Poutre EF.* — Elle ne supporte rien du plancher, la charge uniformément répartie est celle de la cloison :

$$5.25 \times 0.25 \times 3.20 \times 1800 = 7,560$$

et poids isolé de la cheminée à 2.25 du mur et 3.00 de l'autre (au total 5.25). La somme des moments fléchissants est

$$\delta = \frac{7,560 \times 5.25}{8} + \frac{3,700 \times 3.00 \times 2.25}{5.25} = 9,930.$$

(1) Résistance des matériaux, P. PLANAT.

Le coefficient de résistance pour 6<sup>k</sup> est 0,001655, soit un seul fer pesant 110<sup>k</sup> le mètre pour une hauteur de 0<sup>m</sup>40, et plus commodément, pour donner de l'embase au support de la cheminée, deux fers de 0.300 pesant 75 kilos le mètre environ.

*Poitrail GH.* — Il porte 9,800 kilos uniformément répartis sur une longueur de 2<sup>m</sup>40. Le moment fléchissant = 2,940. Le coefficient de résistance pour 6<sup>k</sup> = 0.00049.

Soit un fer larges ailes pesant de 48 à 50 kilos le mètre pour une hauteur de 0.25. (Voir tableau n° 5.)

*Poitrail AB.* — Charge uniformément répartie : cloison

de  $3.25 \times 3.20 \times 0.50 \times 2,200 = 11,642$

Poids isolés : en son milieu, les réactions des deux poutres CD et EF. — De la part CD, moitié de la charge uniformément répartie 7,080; et la réaction due au poids isolé est 2,215. Soit 9,300.

De la part de EF, moitié de la charge uniformément répartie sur cette poutre, 3,780 et la réaction du poids isolé :

$\frac{3,700 \times 2.50}{5,25} = 1750$ . Soit 5,530.

Au total 14,830 en poids isolé, et une charge répartie de 11,642 kilos. Le moment fléchissant total est 31,000. Coefficient de résistance 0.005.

Soit deux fers I larges ailes pesant 130 kilos chacun environ, avec une hauteur de 0<sup>m</sup>50.

*Remarque générale.* — L'important est le calcul du coefficient d'inertie ou de résistance  $\frac{I}{n}$ , ce coefficient connu, la consultation des tableaux des fers du *Traité pratique de la Résistance des matériaux* donne le poids de ce fer, suivant la hauteur que l'on veut adopter.

D'après ce poids, on compose la poutre sachant que la densité du fer est 7,500<sup>k</sup>.

Il n'est pas nécessaire, et il vaut même beaucoup mieux que les poutres CD et EF ne soient pas engagées dans les corps de cheminées, qui pourraient subir des dislocations, par suite des dilatations du fer.

Toujours à ce propos, il sera bon de laisser libre une au moins des extrémités de ces deux poutres, celles engagées dans les murs par exemple, pour laisser au fer une libre dilatation. On pourra les fixer sur le poitrail AB.

La cheminée peut s'accrocher sur la poutre par un fenton garni de croisillons, sur lesquels on établit la maçonnerie; si cet ensemble saillit trop en dehors de la poutre, il pourra être supporté par le premier fer à plancher qu'on fera en larges ailes; bien entendu ces fers soulageant le poitrail, celui-ci devra être diminué d'autant.

Ch. B.

## BIBLIOGRAPHIE

*Les Constantin, seigneurs de Varenne et de la Loire*, par ANDRÉ JOUBERT.

La librairie Lechevalier vient de faire paraître un ouvrage des plus curieux : *Les Constantin, seigneurs de Varenne et de la Loire*, par M. André Joubert, l'historiographe distingué à qui nous devons de remarquables études sur l'ancien Anjou et entre autres sur Bussy d'Amboise, la légendaire et chevaleresque figure si pittoresquement — et si fantaisistement — mis en scène par Alexandre Dumas.

Continuant la méthode des Taine et des de Goncourt qui ont su ressusciter les siècles morts en fouillant les mémoires du temps, les correspondances, les rapports, les gazettes, les archives, en racontant, par les plus menus et les plus intimes détails, la vie intime d'une époque, l'auteur met sous les yeux du lecteur l'existence d'une famille de grands prévôts aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et cela avec autant d'intérêt que d'érudition, de précision, de patience bénédictine.

Pour les archéologues, pour les architectes, pour les amateurs du passé, il y a là une mine féconde où l'on peut puiser pour se rendre un compte exact de l'ameublement d'une résidence princière sous Louis XIV et sous Louis XV. Les usages d'un gentilhomme, son train de maison, la façon même dont il faisait réparer ses domaines, tout cela est présenté avec une étonnante intensité de vérité. M. André Joubert, parmi d'autres documents, reproduit un inventaire détaillé du mobilier d'une maison à Angers et du château de la Loire, ainsi qu'un constat d'expert dressé en l'an VIII, pour relever les dommages causés par les soldats de la République et l'armée vendéenne, qui jettent un jour caractéristique sur les mœurs de l'ancien régime et sur la valeur des travaux de bâtiment au commencement du siècle.

En résumé, l'ouvrage du savant écrivain est aussi amusant qu'un roman et aussi utile qu'un précis historique.

F. J.

## LISTE DES RÉCOMPENSES

### DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES

#### 1<sup>o</sup> Architecture privée :

GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT : MM. Destailleur, architecte à Paris; Auburtin, architecte à Paris; René Ménard, architecte à Nantes. — MÉDAILLE D'ARGENT, JURISPRUDENCE : M. Rozet (Gaston). — ARCHÉOLOGIE : M. Grébaut.

#### 2<sup>o</sup> Ecole de France à Athènes :

GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT : M. Lechat.

#### 3<sup>o</sup> Etudes sur les monuments français :

GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT : M. Deverin (Henri).

#### 4<sup>o</sup> Ecole nationale des Beaux-Arts :

GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT : MM. Chaussemiche. *Rappel de la médaille* : Dupuis (Fernand). — GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT : *Rappel de la médaille* : M. Berger (Marcel).

#### 5<sup>o</sup> Ecole nationale des arts décoratifs :

GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT : M. Delaspre (Henri).

#### 6<sup>o</sup> Ecoles privées d'architecture :

GRANDE MÉDAILLE D'ARGENT : M. Bruniaux (P.-H.-Henri).

#### 7<sup>o</sup> Industries d'art :

MÉDAILLE D'ARGENT : M. Flachet (Jean-Baptiste), directeur artistique de la maison Flachet, Cochet et Cie, de Lyon, ébénisterie d'art.

#### 8<sup>o</sup> Ecole municipale d'apprentis :

MÉDAILLE D'ARGENT : M. Jaron. — MÉDAILLE DE BRONZE : M. Legrand.

#### 9<sup>o</sup> Cercle des maçons et des tailleurs de pierre :

MÉDAILLE D'ARGENT : M. Giron. — MÉDAILLE DE BRONZE : M. Bertrand.

#### 10<sup>o</sup> Société civile d'instruction du bâtiment :

MÉDAILLE D'ARGENT : M. Galbrun. — MÉDAILLE DE BRONZE : M. Parché-Chateau.

#### 11<sup>o</sup> Enseignement du dessin dans les écoles primaires :

GRANDE MÉDAILLE DE BRONZE : M. Boilley.

#### 12<sup>o</sup> Personnel du bâtiment :

MÉDAILLE D'ARGENT : MM. Aubry; Barbot et Thomas; Moutier; Turenne. — GRANDE MÉDAILLE DE BRONZE : M. Palluau. — MÉDAILLE DE BRONZE : MM. Montigny; Lelièvre; Monnet; Dupont; Ravier; Thévenot; Birette; Morin; Pichon; Angevelle. — MÉDAILLE DE BRONZE : MM. Gouet; Laroche; Moreau; Serinet; Schlitz; Gatien; Roques; Florent; Pion.

## NOMINATIONS

M. Roger Ballu, inspecteur des Beaux-Arts au ministère de l'Instruction public et des Beaux-Arts, vient d'être nommé inspecteur principal des Travaux d'art, fonction vacante par suite du décès de M. Ph. Burty.

## NOUVELLES PARIS

Salon de 1890. — *Bourses de l'architecture.* MM. Conin qui avait exposé une *Etude sur le château de Mesnières (Seine-Inférieure)*, et Brefendille, qui avait exposé un relevé du *Portrait de l'église Saint-Pierre à Avignon*.

Musée du Trocadéro. — On a inauguré mardi six nouvelles salles pour le musée de sculpture comparée dans l'aile occidentale du Trocadéro.

Parmi les moulages les plus intéressants, porte de sacristie de la cathédrale de Bourges; grosse horloge de Rouen; façade de l'église Saint-Gilles du Gard; ancien hôtel de Remy, à Toulouse, etc., etc.

Le Gérant : P. PLANAT.

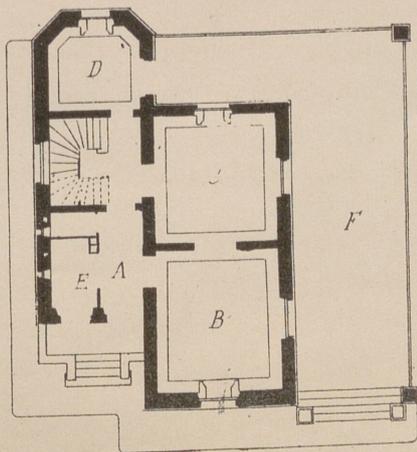
PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSE 117.



V. Dargaud

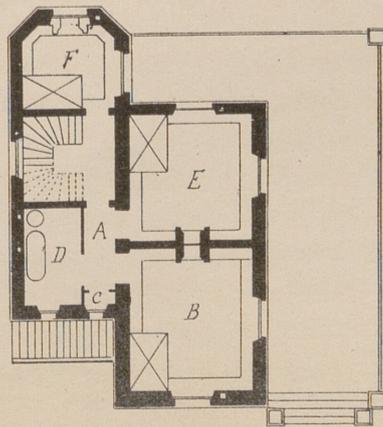
Plan du Rez-de-Chaussée

- A Vestibule.
- B Salle à Manger.
- C Salon.
- D Cabinet de Travail.
- E Office.
- F Terrasse.



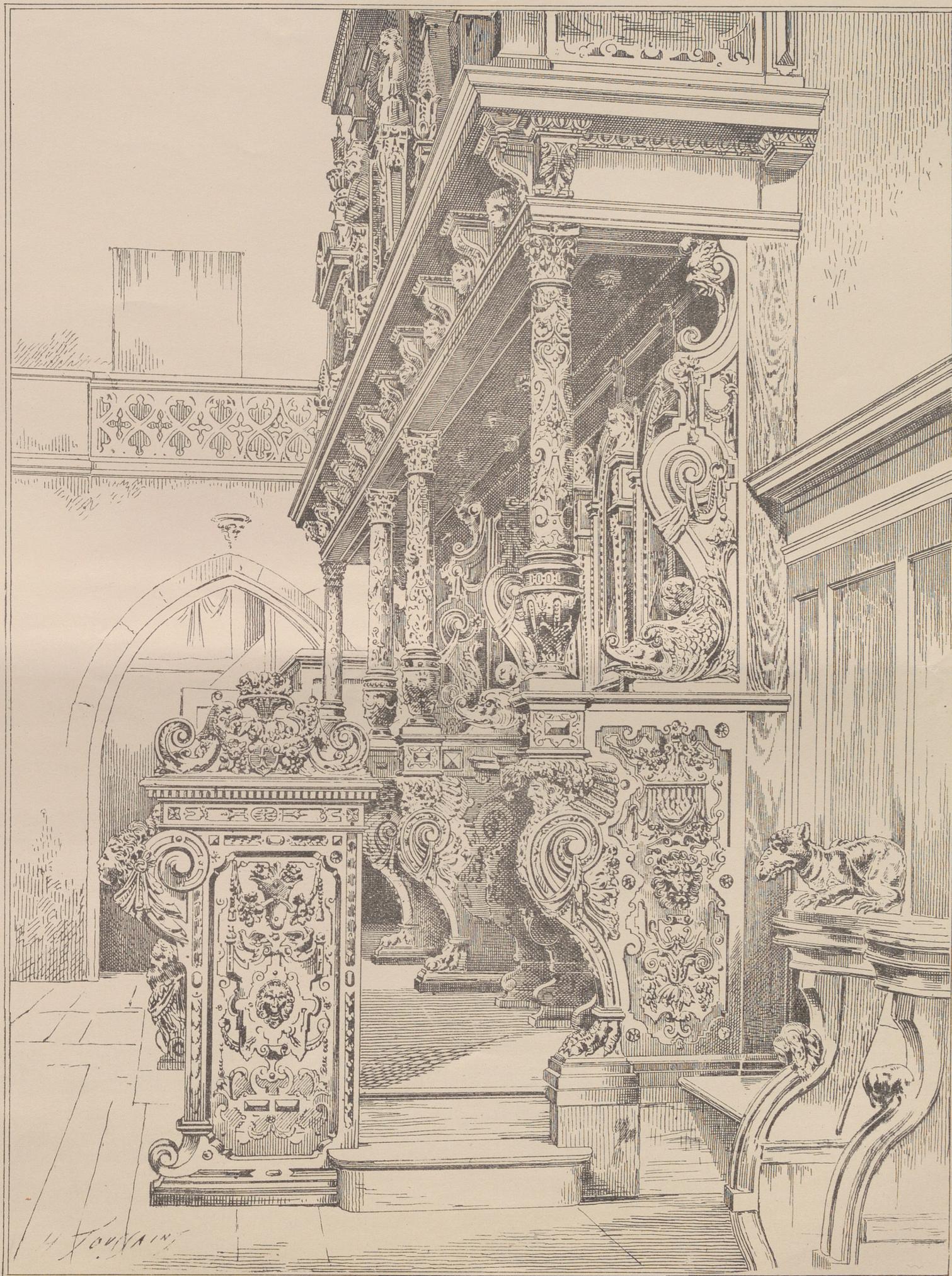
Plan du 1<sup>er</sup> Étage.

- A Dégagement.
- B Chambre de Mad<sup>me</sup>.
- C Cabinet de Toilette.
- D Salle de Bains.
- E Chambre de M<sup>r</sup>.
- F Chambre d'Enfants.

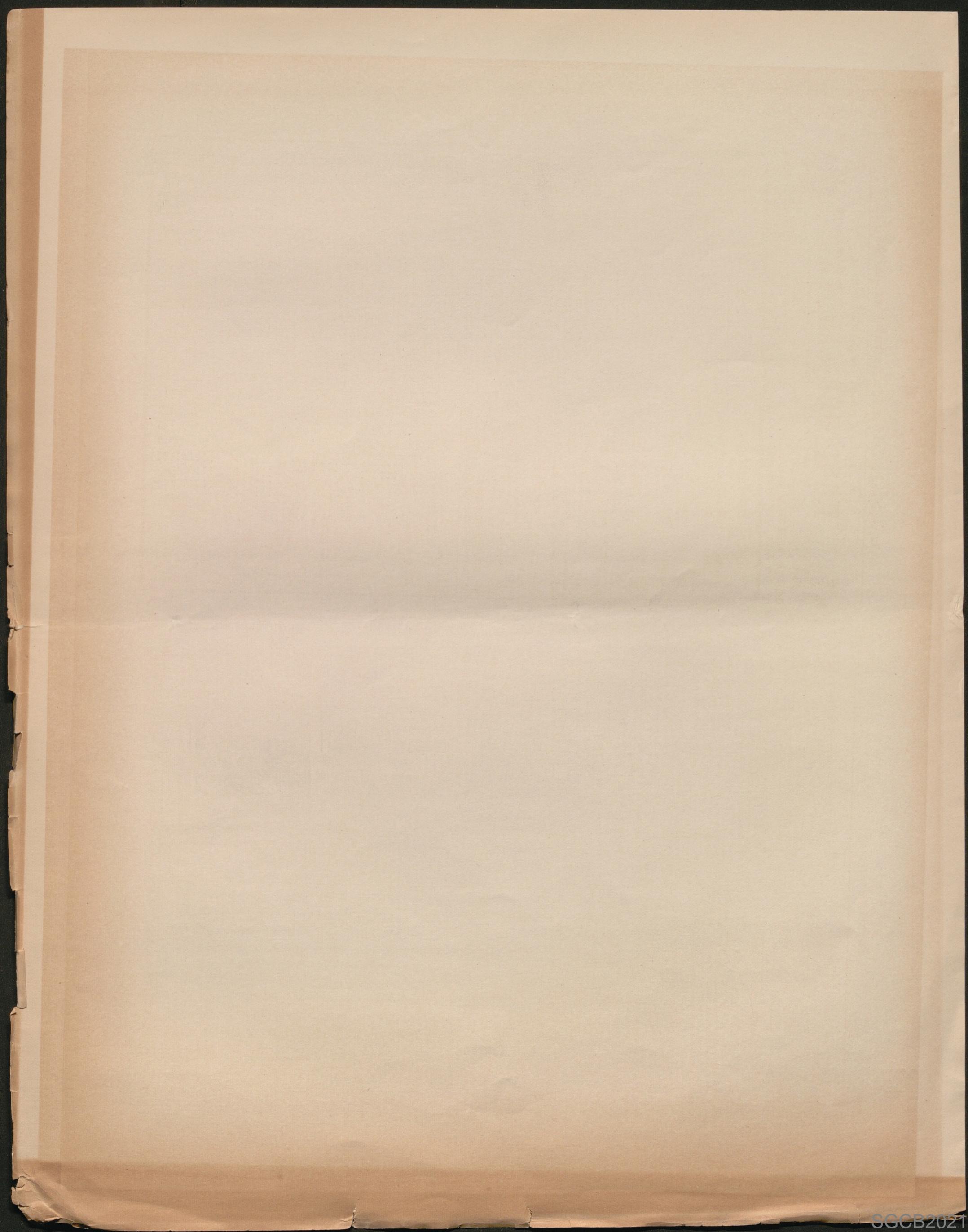


VILLA A FONTENAY-AUX-ROSES - ARCH: M. LETHOREL





STALLES DE CHŒUR, RENAISSANCE SUISSE.



# PRIX COURANT LÉGAL DES MARCHANDISES EN GROS

SUR LA PLACE DE PARIS

Cote officielle rédigée par les Courtiers de Marchandises, assermentés  
au Tribunal de Commerce de la Seine.

Cours du 7 au 14 juin 1890

| SUCRES<br>1890                      | BLANC N° 3      | ROUX, BASE 88°  | ROUX ACQUITTÉS<br>BASE 88° | STOCK<br>DES SUCRES<br>INDIGÈNES<br>À PARIS | RAFFINÉS                       |                                |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
|                                     | les 100 k. nets | les 100 k. nets | les 100 k. nets            |                                             | BONNE SORTE<br>les 100 k. nets | BELLE SORTE<br>les 100 k. nets |
| Lundi... 9 juin ..                  | 34 25 à 34 ..   | 31 25 à ..      | 83 50 à ..                 | 84.808                                      | 103 50                         | 104 50                         |
| Mardi... 10 — ..                    | 34 .. à ..      | 31 ..           | 83 50 ..                   | 83.764                                      | 103 50                         | 104 50                         |
| Mercredi 11 — ..                    | 34 .. à 33 75   | 31 25 ..        | 83 75 ..                   | 82.965                                      | 103 50                         | 104 50                         |
| Jeu di... 12 — ..                   | 33 75 à 34 ..   | 31 25 ..        | 83 75 ..                   | 82.453                                      | 103 50                         | 104 50                         |
| Vendredi 13 — ..                    | 33 .. à ..      | 31 25 ..        | 83 75 ..                   | 81.320                                      | 103 50                         | 104 50                         |
| Samedi... 14 — ..                   | 34 .. à ..      | 31 25 ..        | 83 75 ..                   | 80.702                                      | 103 50                         | 104 50                         |
| Cote moyenne de la<br>semaine ..... | 33 970          | 31 208          | 83 666                     | »                                           | »                              | »                              |

| HUILES<br>(les 100 kilogrammes<br>hors barrière.)<br>1890 | COLZA D'EUROPE               |                            | LIN BRUT                 | ESPRITS FINS<br>1 <sup>re</sup> qualité, 90°<br>non logé, ent. Paris.<br>1890 | JOTE OFFICIELLE | STOCK<br>DE PARIS |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------|
|                                                           | BRUT TOUS FUTS<br>les 100 k. | ÉPURÉE TONN.<br>les 100 k. | TOUS FUTS<br>les 100 kil |                                                                               | l'hectolitre    | en pipes          |
| Lundi... 9 juin ..                                        | 69 50                        | 79 50                      | 57 25                    | Lundi... 9 juin                                                               | 36 50 à ..      | 46.975            |
| Mardi... 10 — ..                                          | 69 25                        | 79 25                      | 56 ..                    | Mardi... 10 —                                                                 | 36 50 ..        | 46.875            |
| Mercredi 11 — ..                                          | 69 50                        | 79 50                      | 56 50                    | Mercredi 11 —                                                                 | 36 75 ..        | 46.625            |
| Jeu di... 12 — ..                                         | 69 50                        | 79 50                      | 57 ..                    | Jeu di... 12 —                                                                | 37 .. ..        | 46.500            |
| Vendredi 13 — ..                                          | 69 50                        | 79 50                      | 57 ..                    | Vendredi 13 —                                                                 | 36 75 ..        | 46.450            |
| Samedi... 14 — ..                                         | 70 ..                        | 80 ..                      | 57 ..                    | Samedi... 14 —                                                                | 36 75 ..        | 46.350            |

| COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX<br>Paris, le 16 juin 1890.     |        | Ach.   | Vend.  |
|----------------------------------------------------------|--------|--------|--------|
|                                                          |        | fr. c. | fr. c. |
| Lingots or, très fin, kil. 3,434 fr. 44 à 4000/4000..... | pair.  | 2 ..   | ..     |
| Arg. fin, le kil. 248.89 à 1,000/1000, perte ..          | ..     | ..     | ..     |
| Argent fin à Londres.....                                | ..     | ..     | ..     |
| Quadruples espagnols.....                                | 80 50  | 80 70  | ..     |
| — colomb. et mex.....                                    | 80 50  | 80 70  | ..     |
| Piastres mexicaines.....                                 | 3 70   | 3 93   | ..     |
| Souverains anglais.....                                  | 25 48  | 25 25  | ..     |
| Banknotes.....                                           | 25 30  | 25 33  | ..     |
| Aigles des États-Unis.....                               | 25 60  | 25 80  | ..     |
| Guillaume (20 marks).....                                | 24 50  | 24 60  | ..     |
| Impériales (Russie).....                                 | 20 50  | 20 60  | ..     |
| Couronnes de Suède.....                                  | 27 50  | 27 60  | ..     |
| Duc. d'Autr. k. 3,388 83.....                            | pair.  | ..     | ..     |
| Piastres.....                                            | 43 3/4 | ..     | ..     |
| Lires italiennes.....                                    | 1/8    | 0/0    | ..     |

| BILLETS DE BANQUE |           |
|-------------------|-----------|
| Anglais.....      | ..        |
| Allemands.....    | 1 23      |
| Autrichiens.....  | 1 99      |
| Russes.....       | 2 46      |
| Hollandais.....   | 2 08      |
| Belges 3 0/0..... | 3 .. 0/00 |
| Suédois.....      | 1 36 0/0  |
| Américains.....   | 5 40      |
| Italiens.....     | 1/2 0/0   |
| Suisses.....      | 1/2 0/0   |

**Le comptoir LYON-ALEMAND achète ainsi qu'il suit les matières précieuses:**

| MATIÈRES D'OR                      |                |
|------------------------------------|----------------|
| Vieux Paris.....                   | 280            |
| Bottes monnaies et tabatières..... | 250            |
| Or plein.....                      | 242 à 245      |
| Or creux.....                      | 235 à 240      |
| Jaseron.....                       | 235            |
| MATIÈRES D'ARGENT                  |                |
| Vieux Paris.....                   | ..             |
| Coq.....                           | ..             |
| Nouveau.....                       | ..             |
| 2 <sup>e</sup> Titre.....          | ..             |
| Platine.....                       | le gramme 1 70 |
| Lingots d'or.....                  | pair           |
| Lingots d'argent doré, perte.....  | ..             |
| Piastres du Chili et Pérou.....    | ..             |

| FARINES (Cours des 12 marques à 159 kil. bruts) |               |       |            |
|-------------------------------------------------|---------------|-------|------------|
|                                                 | 1890          | 1889  | 1888       |
| Lundi... 9                                      | 54 50 à 54 25 | ..    | 52 25 à .. |
| Mardi... 10                                     | 54 25         | 54 50 | ..         |
| Mercredi... 11                                  | 54 50         | ..    | 52 25 ..   |
| Jeu di... 12                                    | 54 50         | 54 75 | 54 ..      |
| Vendredi... 13                                  | 54 75         | 55 .. | 54 50 ..   |
| Samedi... 14                                    | 55 ..         | 55 25 | 54 50 ..   |

| SUIFS (Prix aux 100 kilos.)                       |                |
|---------------------------------------------------|----------------|
| Suif (boucherie de Paris) 43° 1/2 en pains.....   | 63 ..          |
| Suif fondu 44° enfûté, de toutes provenances..... | 63 ..          |
| Acide stéar. pur de saponification.....           | 100 .. à ..    |
| Acide stéarique de distillation.....              | 95 .. à 100 .. |
| — oléique de saponification.....                  | 58 .. à ..     |
| — — de distillation.....                          | 54 .. à ..     |
| Glycérine brute 28° de saponification.....        | 85 .. à ..     |

| MÉTAUX — 14 juin                                            |        |                        |                          |         |
|-------------------------------------------------------------|--------|------------------------|--------------------------|---------|
| A L'ACQUITTÉ, les 100 kilos.                                | 1890   | Cours de la sem. préc. | Cours de la sem. corres. |         |
|                                                             |        |                        | de 1889                  | de 1888 |
| Cuivre, Chili en barres, premières marques, liv. Havre..... | 457 50 | 455 ..                 | 442 50                   | 240 ..  |
| Cuivre Chili en barres, marque ordinaire, liv. Havre.....   | 452 50 | 450 ..                 | 407 50                   | 205 ..  |
| Cuivre en lingots et plaques.....                           | 460 .. | 455 ..                 | 445 ..                   | 200 ..  |
| — Best Selected.....                                        | 463 .. | 461 25                 | 448 75                   | 205 ..  |
| — Mineral de Corocoro, les 100 kil. cuivre contenu.....     | 452 50 | 450 ..                 | 417 50                   | 177 50  |
| Étain Banca liv. Hav. ou Par.....                           | 260 .. | 258 75                 | 247 50                   | 230 ..  |
| — Billiton.....                                             | 255 .. | 255 ..                 | 245 ..                   | 227 50  |
| Étain Détroits.....                                         | 253 75 | 252 50                 | 240 ..                   | 225 ..  |
| — Australie.....                                            | ..     | ..                     | ..                       | 226 25  |
| — Angl. de Cornouailles, livr. Havre ou Rouen.....          | 255 .. | 252 50                 | 242 50                   | 235 ..  |
| Plomb provenances diverses, marque ordina. liv. Havre.....  | 33 50  | 33 50                  | 31 75                    | 31 25   |
| Id. id. livr. Paris.....                                    | 34 25  | 34 25                  | 32 75                    | 32 25   |
| Zinc de Silésie .. liv. Havre.....                          | 64 50  | 64 50                  | 48 25                    | 43 50   |
| — Autres bonnes marg. —                                     | 61 ..  | 60 75                  | 48 ..                    | 43 ..   |
| — Paris.....                                                | 61 ..  | 60 75                  | 48 25                    | 43 50   |

# MÉTAUX

Livrables à Paris. — Conditions d'usage. — 6 mois ou 3 0/0 d'escompte.

Cours du 5 au 19 juin 1890 (Divers changements).

LES 100 KILOS

| CUIVRES ROUGES                                                                        |  |  |  | 100 k. | ÉTAIN (suite.)                                                                                         |  | 100 k.              |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------|
| Pour les cuivres rouges et les cuivres jaunes consulter les TABLEAUX DES PLUS-VALUES. |  |  |  |        | Cours à partir du 15 mai 1888.                                                                         |  |                     |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                       |  |  |  |        | En feuilles (pour tout usage).....                                                                     |  | 400 »               |
| En lingots. 2 <sup>e</sup> qual. 165 » — 1 <sup>re</sup> qual. 170 »                  |  |  |  |        | Le rouleau (étain pur contre l'humidité) de 4 feuilles de chacune 2,00 × 0,50.....                     |  |                     |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                       |  |  |  |        | Poids du rouleau.....                                                                                  |  | 1 <sup>re</sup> 000 |
| En planches, mesures du commerce.....                                                 |  |  |  | 200 »  | Surface 4,00. — Poids du mètre, 0 <sup>e</sup> 250...                                                  |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Prix: le mètre.....                                                                                    |  | » »                 |
|                                                                                       |  |  |  |        | <b>TUYAUX DOUBLES D'ÉTAİN</b>                                                                          |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Cours à partir du 6 décembre 1887.                                                                     |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | (Épaisseur de l'étain demi-millimètre)                                                                 |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Épaisseur { 5 =/ 1/2 et au-dessus.....                                                                 |  | 100 »               |
|                                                                                       |  |  |  |        | { 4 =/ 1/2 et 5 =/.....                                                                                |  | 105 »               |
|                                                                                       |  |  |  |        | en { 3 =/ 1/2 et 4 =/.....                                                                             |  | 110 »               |
|                                                                                       |  |  |  |        | millimètres { 3 =/ et au-dessus.....                                                                   |  | 120 »               |
|                                                                                       |  |  |  |        | Plus-value, 10 0/0 pour diamètre inférieur à 0,020. Pour les expéditions, emballage, par couronne..... |  | » 50                |
|                                                                                       |  |  |  |        | <b>PLOMB</b>                                                                                           |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Cours à partir du 30 avril 1890.                                                                       |  |                     |
| Pour toutes ces épaisseurs et au-dessus...                                            |  |  |  | 200 »  | En saumons.....                                                                                        |  | 36 »                |
| <b>TUYAUX brasés en cuivre rouge:</b>                                                 |  |  |  |        | Cours à partir du 4 juin 1890.                                                                         |  |                     |
| Prix de base de la planche cuivre rouge.....                                          |  |  |  | 200 »  | En tables ou tuyaux ordinaires.....                                                                    |  | 46 »                |
| Façons à ajouter suivant tarif.....                                                   |  |  |  | » »    | Tuyaux de 0,010 à 0,013.....                                                                           |  | 49 »                |
| Pour les façons à ajouter suivant tarif, voir les tableaux des plus-values.           |  |  |  |        | <b>VIEUX PLOMB</b>                                                                                     |  |                     |
| <b>BARRES. — Rondes ou carrées de 0,014 m/m à 60 m/m.....</b>                         |  |  |  | 200 »  | Cours à partir du 4 juin 1890.                                                                         |  |                     |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                       |  |  |  |        | Vieux pour échange, les 104 kilos.....                                                                 |  | 10 »                |
| Tubes étirés sans soudure, prix de base..                                             |  |  |  | 240 »  | Prix marchand, les 100 kil., planches et tuyaux Fondus.....                                            |  | 29 »<br>26 »        |
|                                                                                       |  |  |  |        | <b>ANTIMOINE</b>                                                                                       |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Cours à partir du 16 avril 1890.                                                                       |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Anglais.....                                                                                           |  | 200 »               |
|                                                                                       |  |  |  |        | D'Auvergne.....                                                                                        |  | 210 »               |
|                                                                                       |  |  |  |        | <b>ZINC</b>                                                                                            |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Cours à partir du 13 juin 1890.                                                                        |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | En lingots de Silésie et autres bonnes marq.                                                           |  | 65 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | Cours à partir du 24 déc. 1889.                                                                        |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Laminé du n <sup>o</sup> 8 à 26.....                                                                   |  | 80 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | Ondulé.....                                                                                            |  | 80 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | A Bray (Eure) de la Vieille-Montagne . . .                                                             |  | 80 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | A Harfleur (Seine-Inférieure) Maison Hubin.                                                            |  | 80 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | <b>VIEUX ZINC</b>                                                                                      |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Cours à partir du 14 mai 1890.                                                                         |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Vieux pour échange 50 0/0 du cours laminé.                                                             |  | » »                 |
|                                                                                       |  |  |  |        | Rognures neuves de la Vieille-Montagne..                                                               |  | 46 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | Prix marchand zinc de couverture.....                                                                  |  | 43 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | Chiffonnier.....                                                                                       |  | 39 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | <b>ZINCS A SATINAGE ET A ZINCOGRAPHIE</b>                                                              |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Feuilles de dimensions correspondant aux formats les plus usités du papier.                            |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Cours à partir du 30 janvier 1890.                                                                     |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Marchandise prise en gare de DANGU (Eure). — 3 0/0 d'esc. au compt.                                    |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | N <sup>o</sup> 7 épais. 0 <sup>e</sup> /=35 poids au m. c. 2 <sup>e</sup> 35                           |  | 82 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | 8 — 0 <sup>e</sup> /=40 — 2 <sup>e</sup> 30                                                            |  | 81 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | 9 — 0 <sup>e</sup> /=45 — 3 <sup>e</sup> 15                                                            |  | 78 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | 10 à 14 — 0 <sup>e</sup> 50 à 0 <sup>e</sup> 82 — 3 <sup>e</sup> 50 à 5 <sup>e</sup> 74                |  | 77 »                |
|                                                                                       |  |  |  |        | On livre le zinc à zincographie avec plus-value de 30 fr. 0/0 k. sur les prix ci-dessus, m. condit.    |  |                     |
|                                                                                       |  |  |  |        | Emball. grat. pr commandes d'au moins 100 feuil., au-dessous de 100, chaq. caisse est comptée 3 fr.    |  |                     |
| <b>ÉTAIN</b>                                                                          |  |  |  |        |                                                                                                        |  |                     |
| Cours à partir du 13 juin 1890.                                                       |  |  |  |        |                                                                                                        |  |                     |
| Banca en lingots.....                                                                 |  |  |  | 270 »  |                                                                                                        |  |                     |
| Anglais — .....                                                                       |  |  |  | 265 »  |                                                                                                        |  |                     |
| Français en lingots (Fonderie d'Harfleur).                                            |  |  |  | 260 »  |                                                                                                        |  |                     |
| Cours à partir du 4 juin 1890.                                                        |  |  |  |        |                                                                                                        |  |                     |
| En baguettes, plus-value.....                                                         |  |  |  | 5 »    |                                                                                                        |  |                     |
| En tuyaux de 9 m/m et plus; laminé de 4 m/m et plus.                                  |  |  |  | 320 »  |                                                                                                        |  |                     |

(Voir dans la partie non officielle les renseignements complémentaires.)

# FERS

Livrables dans Paris. — à 4 mois ou 2 0/0 d'escompte

Cours du 28 mai au 19 juin 1890 (Derniers changements).

à partir du 18 juin 1890.

## LES 100 KILOS

AVIS IMPORTANT. — Les cours ci-dessous indiqués doivent être augmentés de 1 fr. par 100 kilogr pour toutes les fournitures inférieures à 1,000 kilogr.

| FERS MARCHANDS                  |                   | AU BOIS           | MIXTE             | AU COKE                                                                                          | FERS SPÉCIAUX                           |  |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|--|
| exempt de droit d'octroi.       |                   |                   |                   |                                                                                                  | Non compris 3 fr. 60 de droit d'octroi. |  |
| 1 <sup>re</sup> classe          | 24 <sup>r</sup> » | 21 <sup>r</sup> » | 19 <sup>r</sup> » |                                                                                                  |                                         |  |
| 2 <sup>e</sup> —                | 25 »              | 22 »              | 20 »              |                                                                                                  |                                         |  |
| 3 <sup>e</sup> —                | 26 »              | 23 »              | 21 »              |                                                                                                  |                                         |  |
| 4 <sup>e</sup> —                | 27 »              | 24 »              | 22 »              |                                                                                                  |                                         |  |
| Machine recuite pour barrage    | 24 »              |                   |                   |                                                                                                  |                                         |  |
| <b>APLATIS &amp; FEUILLARDS</b> |                   |                   |                   | <b>FERS A T A PLANCHERS</b>                                                                      |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | AILES ORDINAIRES                                                                                 |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> séries { de 80 à 160 . . . . . 19 »                            |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { de 180 à 220 . . . . . 19 50                                                                   |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | 3 <sup>e</sup> —                            { 260 . . . . . 20 »                                 |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | <b>FERS T LARGES AILES</b>                                                                       |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | 1 <sup>re</sup> série 7 <sup>m</sup> { De 100 à 160 sur 60 à 84 <sup>m</sup> /m . . . . . } 20 » |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { De 180 sur 70 à 78 <sup>m</sup> /m . . . . . } 20 »                                            |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { De 120 <sup>m</sup> /m ailes inégales . . . . . } 20 »                                         |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | 2 <sup>e</sup> série 7 <sup>m</sup> { De 80, 170, 175, 180 et 220. } 20 50                       |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { sur 55 à 105 <sup>m</sup> /m . . . . . } 20 50                                                 |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { De 166 et 172 dissymétriques. } 20 50                                                          |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { De 200 sur 110 à 117 <sup>m</sup> /m . . . . . } 20 50                                         |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | 3 <sup>e</sup> série 7 <sup>m</sup> { De 160 sur 120 <sup>m</sup> /m . . . . . } 21 »            |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { De 160 sur 125=128 <sup>m</sup> /m . . . . . } 21 »                                            |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { De 260 sur 117 à 122 <sup>m</sup> /m . . . . . } 21 »                                          |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { De 235 sur 95 à 100 <sup>m</sup> /m . . . . . } 21 »                                           |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { De 248 sur 127 et 131 <sup>m</sup> /m . . . . . } 21 »                                         |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | { De 260 dissymétriques sur 115 à 124 <sup>m</sup> /m . . . . . } 21 »                           |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | 4 <sup>e</sup> série 6 <sup>m</sup>   De 300 sur 130 à 134 <sup>m</sup> /m . . . . . 21 50       |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | 5 <sup>e</sup> série 6 <sup>m</sup>   De 350 sur 150 à 152 . . . . . 22 50                       |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | Fers à barreaux, rails, cor-                                                                     |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | nières égales et inégales, } 1 <sup>re</sup> classe. 19 »                                        |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | à T simple, cornières dou- } 2 <sup>e</sup> — . 20 »                                             |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | bles, à vitrage et à vastistas, } 3 <sup>e</sup> — . 21 »                                        |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | à maincourante, hexagones, } 4 <sup>e</sup> — . 22 »                                             |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | etc., etc. } 5 <sup>e</sup> — . 23 »                                                             |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | } 6 <sup>e</sup> — . 24 »                                                                        |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | } 7 <sup>e</sup> — . 25 »                                                                        |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | NOTA. — Les fers larges plats et spéciaux                                                        |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | ci-dessus subissent une augmentation de 1 fr.                                                    |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | aux 100 kilog. par mètre et fraction de mètre                                                    |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | au-dessus des longueurs normales.                                                                |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | <b>FERS ZORES</b>                                                                                |                                         |  |
|                                 |                   |                   |                   | Fer zorès toute classe jusqu'à 7.00 . . . . . 32 »                                               |                                         |  |

Reproduction expressément interdite



# COURS DES VIEILLES MATIÈRES A PARIS

Du 5 au 19 juin 1890. (Derniers chang. à partir du 18 juin 1890).

Livrables à Paris comptant sans escompte.

| FERRAILLE DE CHEMINS DE FER                | PRIX             |       | TOILES                                                | PRIX                |       |
|--------------------------------------------|------------------|-------|-------------------------------------------------------|---------------------|-------|
|                                            | PAR 1,000 KILOG. |       |                                                       | PAR 1,000 KILOG.    |       |
|                                            | Fer              | Acier |                                                       | Fer                 | Acier |
| Vieux rails { à double champignon . . .    | 90 »             | 90 »  | Déchets de tôles neuves et rognures .                 | 50 »                | 50 »  |
| { vignoles . . . . .                       | 90 »             | 90 »  | Tôles de chaudière de 8 millimètres jet               |                     |       |
| Eclisses et contre-eclisses . . . . .      | 95 »             | »     | au-dessus (dérivées) . . . . .                        | 75 »                | 75 »  |
| Selles, boulons, crampons chevilletes.     | 65 »             | »     | Tôles de 5 mill. et au-dessus et rognures.            | 75 »                | »     |
| Bandages de locomotives et de wagons.      | 95 »             | 95 »  | — 3 à 5 mill. —                                       | 50 »                | »     |
| Essieux de locomotives et de wagons.       | 95 »             | 95 »  | — de choix et au-dessus de 3 mill.                    | 50 »                | »     |
| Vieux ressorts (Bessemer) . . . . .        | 95 »             | »     | Chaudières en tôle (non dérivées à dé-                | 45 »                | »     |
| Ferraille d'ateliers . . . . .             | 90 »             | 90 »  | monter) . . . . .                                     | »                   | »     |
| Tournure grosse . . . . .                  | 60 »             | 60 »  |                                                       |                     |       |
| <b>FERRAILLES</b>                          |                  |       | <b>FONTES</b>                                         |                     |       |
| Ferraille de constructeurs . . . . .       | 75 »             | »     | Vieux coussinets de chemin de fer . . . . .           | Prix par 1,000 kil. |       |
| — ordinaire, dite gros bouts . . . . .     | 75 »             | »     | Fonte blanche, dite marmitaille sans brûlée . . . . . | 51 »                |       |
| — de marchand, dite de campagne.           | 75 »             | »     | Vieux tuyaux minces (tardrés) . . . . .               | 45 »                |       |
| Grain, cerceaux et platinage de choix.     | 50 »             | »     | Fonte grise ordinaire sans brûlée . . . . .           | 55 »                |       |
| Vieux platinage . . . . .                  | 47 50            | »     | Vieux tuyaux épais (non tardrés) propres . . . . .    | 55 »                |       |
| Vieux cercles de charrettes et essieux .   | 75 »             | »     | Vieilles gargouilles . . . . .                        | 53 »                |       |
| Vieux barreaux en fer non brûlés . . . . . | 50 »             | »     | Fonte grise, dite mécanique . . . . .                 | 59 »                |       |
| Vieux tuyaux en fer propres . . . . .      | 50 »             | »     | Tournure de fonte propre . . . . .                    | 22 50               |       |
| Vieux rails de terrassement . . . . .      | 85 »             | »     | Tournures à l'huile, perçures, forures . . . . .      | 41 25               |       |
| Tournure de fer grosse . . . . .           | 60 »             | »     | Vieux tuyaux en bon état (à servir) . . . . .         | 90 »                |       |
| — petite . . . . .                         | 50 »             | »     | Vieilles colonnes et plaques en bon état (à servir) . | 108 »               |       |

## ARDOISES D'ANGERS

Prix dans Paris :

COMPRIS TRANSPORT A PIED D'ŒUVRE OU EN GARE

Conditions d'usage. — Trois mois : 2 0/0 d'escompte

Cours du 3 juillet 1889 au 19 juin 1890 (Sans changements).

| DÉNOMINATIONS                                     | DIMENSIONS EN MILLIMÈTRES |          | NOMBRE D'ARDOISES                         |        | PRIX des 1,000 ardoises compris octroi | OCTROI le 0/00 |                       |                  |
|---------------------------------------------------|---------------------------|----------|-------------------------------------------|--------|----------------------------------------|----------------|-----------------------|------------------|
|                                                   | HAUTEURS                  | LARGEURS | ÉPAISSEUR                                 |        |                                        |                | PAR MÈTRE SUPERFICIEL |                  |
|                                                   |                           |          | approximative de                          |        |                                        |                | PUREAUX               | QUANTITÉS        |
| Derniers changements à partir du 10 février 1884. |                           |          |                                           |        |                                        |                |                       |                  |
| 1 <sup>re</sup> carrées grand modèle.             | 0 <sup>m</sup> 324        | 0 222    | 0 <sup>m</sup> 0025 à 0 <sup>m</sup> 0035 |        | de 0 <sup>m</sup> 41                   | 42 ardoises    | 61 <sup>f</sup> »     | 6 <sup>f</sup> » |
| 1 <sup>re</sup> carrées 1/2 forte . . . . .       | 0 297                     | 0 216    | 0 0025                                    | 0 0030 | 0 10                                   | 47 d°          | 54 »                  | 6 »              |
| 1 <sup>re</sup> carrées forte . . . . .           | 0 297                     | 0 216    | 0 0027                                    | 0 0040 | 0 10                                   | 47 d°          | 58 »                  | 6 »              |
| 1 <sup>re</sup> carrées cartelette n° 1.          | 0 216                     | 0 162    | 0 0025                                    | 0 0035 | 0 07                                   | 88 d°          | 30 »                  | 3 60             |
| Ardoises de coupées . . . . .                     | 0 300                     | 0 170    | 0 0025                                    | 0 0035 | 0 10                                   | 60 d°          | 70 »                  | 3 60             |
| <b>ARDOISES D'ANGERS</b>                          |                           |          |                                           |        |                                        |                |                       |                  |
| MODÈLE ANGLAIS                                    |                           |          |                                           |        |                                        |                |                       |                  |
| N° 1 . . . . .                                    | 0 <sup>m</sup> 640        | 0 360    | 0 <sup>m</sup> 0045 à 0 <sup>m</sup> 0035 |        | de 0 <sup>m</sup> 280                  | 9.92           | 341 <sup>f</sup> 20   | 19 50            |
| N° 2 . . . . .                                    | 0 608                     | 0 360    | d°                                        | d°     | 0 265                                  | 10.48          | 321 55                | 18 50            |
| N° 3 . . . . .                                    | 0 608                     | 0 304    | d°                                        | d°     | 0 265                                  | 12.40          | 266 65                | 16 »             |
| N° 4 . . . . .                                    | 0 558                     | 0 279    | d°                                        | d°     | 0 240                                  | 14.92          | 219 60                | 13 50            |
| N° 5 . . . . .                                    | 0 508                     | 0 254    | 0 0035                                    | 0 0005 | 0 215                                  | 18.31          | 170 60                | 11 »             |
| N° 6 . . . . .                                    | 0 458                     | 0 254    | d°                                        | d°     | 0 190                                  | 20.70          | 141 20                | 10 »             |
| N° 7 . . . . .                                    | 0 496                     | 0 203    | d°                                        | d°     | 0 165                                  | 29.85          | 98 05                 | 7 »              |
| N° 8 . . . . .                                    | 0 355                     | 0 203    | d°                                        | d°     | 0 140                                  | 35.21          | 78 45                 | 6 50             |
| N° 9 . . . . .                                    | 0 355                     | 0 177    | d°                                        | d°     | 0 140                                  | 40.32          | 70 60                 | 6 »              |
| N° 10 . . . . .                                   | 0 305                     | 0 165    | d°                                        | d°     | 0 115                                  | 52.63          | 53 90                 | 6 »              |
| N° 11 . . . . .                                   | 0 360                     | 0 254    | d°                                        | d°     | 0 140                                  | 28.12          | 107 »                 | 7 80             |
| N° 12 . . . . .                                   | 0 304                     | 0 203    | d°                                        | d°     | 0 115                                  | 42.82          | 71 »                  | 6 »              |

## NOUVELLE PRIME DU "MONITEUR GÉNÉRAL"

Désireux d'offrir à tous nos Abonnés un gage de satisfaction personnelle et peu ordinaire, nous avons l'honneur de les informer que nous fournissons GRATUITS à tous ceux qui nous en font la demande un très joli portrait peint à l'huile par un artiste de Paris bien connu (M. Dugardin, 84, faubourg Saint-Honoré). Il suffit d'adresser au Directeur du Journal une photographie en indiquant la couleur du teint, des cheveux, des yeux et des vêtements, et, pour les frais de correspondance et de port, joindre la somme de 1 fr. 05 c. (soit 7 timbres-poste de 0 fr. 15). — La photographie étant détériorée n'est pas rendue. — Délai de la livraison du portrait: un mois à un mois et demi.

Tous les abonnés ont droit à une réduction de 25 O/O sur les prix de: 1° la Série officielle de la Ville de Paris, 2° la Série publiée par la Société centrale des Architectes, 3° la série Jammet.

Nous rappelons à nos abonnés qu'il leur suffira de nous réclamer un bon de livraison pour obtenir une remise de 25 pour cent sur le prix des Séries complètes ou des parties séparées.

Adresser les demandes de bons, par lettres affranchies avec timbres de retour, au Directeur du Moniteur Général, passage Saunier, 44, Paris.

## TRAVAUX PARTICULIERS

## Demandes en autorisation de bâtir.

Du 11 juin 1890.

13<sup>e</sup> arr. — Boulevard d'Italie, 14, angle rue de Chantilly. — Prop., M. Bloch, rue de Phalsbourg, 13. — Arch., M. Decroix, rue de Lyon, 43. — Surélévation (6 étages).

14<sup>e</sup> arr. — Rue Fermat, 9. — Prop., M. Péronnet. — Arch., M. Vionnois, rue du Faubourg-Poissonnière, 98. — Pavillon.

15<sup>e</sup> arr. — Boulevard de Grenelle, 77. — M. Soret, locataire, y demeurant. — Arch., M. Terrade, rue de Miromesnil, 43. — Petite construction.

16<sup>e</sup> arr. — Rue Scheffer, 36, au 7 bis du passage. — M. Audille, locataire, avenue des Champs-Élysées, 75. — Arch., M. Féron, rue Singer, 26. — Pavillon.

18<sup>e</sup> arr. — Rue de la Chapelle, 114. — Prop., M. Aubert, rue Claude-Vellefaux, 4-6. — Arch., M. Huchet, rue d'Hautefeville, 90. — Construction.

Du 12 juin 1890.

6<sup>e</sup> arr. — Rue Saint-Placide, 8. — Prop., M. Huët, rue du Vieux-Colombier, 6. — Arch., M. Armand, rue de Rennes, 36. — Construction (1 étage).

12<sup>e</sup> arr. — Cours de Vincennes, 98. — Prop., M. Salmont. — Arch., M. Bousquet, rue Léonie, 14. — Construction.

— Rue de Reuilly, 69. — Prop., M. Coron, même rue, 67. — Construction (6 étages).

14<sup>e</sup> arr. — Impasse Colas, 6 et rue Vercingétorix, 60. — Prop., M. Wiez, hôtel des Invalides. — Arch., M. Astruc, avenue de Villars. — Construction.

15<sup>e</sup> arr. — Rue Croix-Nivert, 3. — Prop., Mme Desessard, rue de la Vége, 34 bis. — Arch., M. Olive, rue de Berne, 2. — Deux maisons.

— Rue des Volontaires. — Prop., M. Duffour, boulevard Exelmans, 47. — Arch., M. Guyon, avenue de l'Asile, 14, à Saint-Maurice (Seine). — Construction.

16<sup>e</sup> arr. — Avenue du Bois-de-Boulogne, 43-45 et rue de la Pompe, 103. — Prop., M. Thomas W. Evans. — Arch., M. Jules Février, rue de la Terrasse, 3. — Construction.

18<sup>e</sup> arr. — Avenue de Saint-Ouen, 150. — Prop., M. Mionnet, y demeurant. — Construction.

— Rue du Baigneur. — Prop., M. Crapier, rue de Bellefond, 15. — Arch., M. Andreson, rue du Cherche-Midi, 103. — Quatre constructions.

19<sup>e</sup> arr. — Rue Clavel, 13. — Prop., M. Valon, y demeurant. — Construction.

Du 13 juin 1890.

15<sup>e</sup> arr. — Impasse Collineau, 42. — Prop., M. Liehtlé, y demeurant. — Surélévation (1 étage).

— Rue Lecourbe, 158, angle rue Petel. — Prop., M. Le-lièvre. — Arch., MM. Sorets père et fils, rue Roussin, 83. — Construction de magasins.

— Rue Lourmel, 27. — M. Prinvaux, principal Locataire. — Agrandissement de pavillon.

17<sup>e</sup> arr. — Rue Torricelli. — Prop., M. Gaucher, rue des Batignolles, 27. — Arch., M. H. Degrevé. — Annexe.

19<sup>e</sup> arr. — Rue de Crimée, 30. — Prop., M. Pasquier. — Arch., M. Carolet, passage de Ménilmontant, 31. — Surélévation (1 étage).

20<sup>e</sup> arr. — Rue Piat prolongée, 8. — Prop., M. Dupaty. — Arch., M. Claveau, rue des Envierges, 9. — Construction (2 étages).

Du 14 juin 1890.

14<sup>e</sup> arr. — Rue Roger, 7. — Prop., M. Hosatte. — Arch., M. Remoissonnet, avenue des Gobelins, 43. — Surélévation (2 étages).

18<sup>e</sup> arr. — Rue Marcadet, 23. — Prop., M. Bizeul, boulevard de la Chapelle, 118. — Surélévation (3 étages).

Du 16 juin 1890.

8<sup>e</sup> arr. — Rue Montaigne, 2'. — Prop., M. Hidouville, même rue, 12. — Arch., M. Dupuis, rue Duperré, 10. — Construction intérieure.

10<sup>e</sup> arr. — Rue Bichat, 51. — Prop., Mme veuve Dechaux. — Arch., M. Decroix, rue de Lyon, 43. — Petite construction.

11<sup>e</sup> arr. — Rue du Chemin-Vert, 142, angle passage René. — Prop., M. Roume, locataire, y demeurant. — Petite construction.

— Avenue de la République (rue Oberkampf, 69). — Prop., MM. Lecœur et consorts, boulevard Voltaire, 62. — Arch., M. Vergniaud, rue du Château-d'Eau, 48. — Façade reconstruite à l'alignement.

13<sup>e</sup> arr. — Avenue d'Italie, 66. — Prop., M. Bruneau, avenue d'Italie, 43. — Arch., M. Just, avenue d'Italie, 87. — Construction.

15<sup>e</sup> arr. — Passage des Fourneaux. — Prop., M. Henry, rue Dauphine, 33. — Basédifice.

20<sup>e</sup> arr. — Rue de la Réunion, 3. — Prop., M. Duborjal, rue Basfroi, 10. — Arch., M. Coris, rue Sedaine, 37. — Construction.

Du 17 juin 1890.

11<sup>e</sup> arr. — Rue de Charonne, 51. — Prop., MM. Vachette frères. — Divers changements et petite construction.

15<sup>e</sup> arr. — Rue Chanzy, 4. — Prop., M. F. Mounier, boulevard des Invalides, 44. — Arch., M. A. Pouëy, rue Roussin, 4. — Construction.

— Rue Chanzy, 9. — Prop., M. F. Mounier. — Arch., M. A. Pouëy. — Construction.

16<sup>e</sup> arr. — Rue de Civry (côté impair). — Prop., M. Béthune, rue Michel-Ange, 10. — Arch., M. C. Devinant, rue Claude-Lorrain, 3. — Pavillon intérieur.

— Avenue Henri-Martin, 24. — Prop., M. E. Labarthe. — Arch., M. C. Verhaeghe, rue des Saints-Pères, 16. — Surélévation (1 étage) et corps de bâtiment.

18<sup>e</sup> arr. — Rue Douzeauville, 96. — M. Périé, locataire. — Arch., M. Belin, rue André-del-Sarte, 6. — Construction légère (2 étages).

BULLETIN OFFICIEL DES ADJUDICATIONS  
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

## RESULTATS

Ont eu lieu les adjudications ci-après

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre

Mairie de Bagneux. — 17 juin.

Mise en état de viabilité du chemin vicinal ordinaire n° 5, dit de Bièvre.

Montant: 34,000.

Non adjugé, le minimum de rabais n'étant pas atteint.

Assistance publique. — 18 juin.

Bois à brûler nécessaire au service des établissements de l'administration pendant l'hiver 1890-1891.

1<sup>er</sup> lot, 380 st.; 2<sup>e</sup> lot, 520 st.; 3<sup>e</sup> lot, 440 st.; 4<sup>e</sup> lot, 230 st.; 5<sup>e</sup> lot, 315 st.; 6<sup>e</sup> lot, 495 st.; 7<sup>e</sup> lot, 245 st.; 8<sup>e</sup> lot, 370 st.; 9<sup>e</sup> lot, 370 st.; 10<sup>e</sup> lot, 263 st.

Adjudicataires: MM. Lavot, 82, quai de la Râpée, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lots, 17,78; 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> lots, 13,78; 10<sup>e</sup> lot, 13,90. — Diez, 24, Amelot, 4<sup>e</sup> lot, 17,19; 5<sup>e</sup> lot, 17,59. — Toufflin et Truille, 25 rue de Constantinople, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> lots, 17,20; 7<sup>e</sup> lot, 16,90 le stère.

Mairie de Clichy. — 11 juin.

Entretien des trottoirs en bitume, de 1890 à 1892.

Montant annuel, 8,000.

M. G.-H. Marsaud, 29, rue Navier, à Paris, adj. à 23 de rabais.

Assistance publique. — 14 juin.

Fourniture du sel de soude pour le blanchissage du linge dans les bâtiments de l'administration pendant une année, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1890.  
M. Marguerite, 23 les 400 kil.  
Non adjugé.

## ADJUDICATIONS NOUVELLES

### DÉPARTEMENT DE LA SEINE

**Avis.** — Le *Moniteur général* portant la date du samedi est, à cause de son tirage élevé, composé le jeudi et expédié dès le vendredi matin de chaque semaine; il ne peut donc indiquer les résultats des adjudications qui ont lieu le samedi, ni publier les documents qui lui sont transmis le eud soir.

Pour les détails se reporter aux numéros d'ordre et consulter la partie non officielle.

39. — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, en un lot, de l'entreprise des travaux relatifs à l'entretien des urinoirs en ardoise isolés et adossés avec toitures ou écrans, pendant les années 1890 et 1891.

40. — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, au rabais, en trois lots, des travaux de terrassements et de maçonnerie à exécuter : 1<sup>o</sup> boulevard de Charonne; 2<sup>o</sup> place Pinel et rue Esquirol; 3<sup>o</sup> rue Saint-Lambert. Par voie de soumissions cachetées, dans les formes prescrites par les ordonnances, les règlements et les instructions ministérielles.

41. — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, en sept lots des travaux de : 1<sup>o</sup> Terrasse et Maçonnerie; 2<sup>o</sup> Charpente; 3<sup>o</sup> Couverture et Plomberie; 4<sup>o</sup> Canalisation et Appareils pour le gaz; 5<sup>o</sup> Menuiserie; 6<sup>o</sup> Parquetage; 7<sup>o</sup> Serrurerie, à exécuter pour la construction d'une salle de fêtes, rue Lecourbe, rue Pétel et rue Péclot (15<sup>e</sup> arrondissement). Travaux classés dans la 2<sup>e</sup> catégorie (grands travaux d'architecture).

Vu l'urgence :

Le samedi 21 juin 1890, à une heure et demie après midi, il sera procédé publiquement, dans la salle du Conseil de Préfecture (Palais du Tribunal de commerce), par le Préfet ou son délégué, assisté de deux membres du Conseil municipal en présence du Receveur municipal de la Ville de Paris et de M. Vaudremer, architecte de la 6<sup>e</sup> section, à l'adjudication, au rabais, sur les prix de la Série de la Ville de Paris (en date du 1<sup>er</sup> novembre 1882) et sur soumissions cachetées, de l'entreprise des travaux de : 1<sup>o</sup> Terrasse et Maçonnerie; 2<sup>o</sup> Charpente; 3<sup>o</sup> Couverture et Plomberie; 4<sup>o</sup> Canalisation et Appareils pour le gaz; 5<sup>o</sup> Menuiserie; 6<sup>o</sup> Parquetage; 7<sup>o</sup> Serrurerie, à exécuter pour la construction d'une salle des fêtes, rue Lecourbe, rue Pétel et rue Péclot (15<sup>e</sup> arrondissement), lesquels travaux sont évalués ainsi qu'il suit :

1<sup>er</sup> Lot. — Terrasse et Maçonnerie. — Evaluation, 171,745 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 3,400 fr.  
2<sup>e</sup> Lot. — Charpente. — Evaluation, 22,536 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 500 fr.  
3<sup>e</sup> Lot. — Couverture et Plomberie. — Evaluation, 34,379 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 700 fr.  
4<sup>e</sup> Lot. — Canalisation et Appareils pour le gaz. — Evaluation, 16,541 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 350 fr.  
5<sup>e</sup> Lot. — Menuiserie. — Evaluation, 48,803 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 400 fr.  
6<sup>e</sup> Lot. — Parquetage. — Evaluation, 10,845 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 250 fr.  
7<sup>e</sup> Lot. — Serrurerie. — Evaluation, 40,583 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 800 fr.

Les plans, le devis, les cahiers des charges et la série des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (1<sup>er</sup> bureau de la division d'architecture), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de 11 heures à 4 heures.

42. — Le Samedi 21 juin 1890. — Adjudication, en trois lots, des travaux de : 1<sup>o</sup> Terrasse et Maçonnerie; 2<sup>o</sup> Couverture et Plomberie; 3<sup>o</sup> Menuiserie, à exécuter pour la construction d'un gymnase municipal, rue Huygens (14<sup>e</sup> arrondissement). Travaux classés dans la 2<sup>e</sup> catégorie (grands travaux d'architecture).

Vu l'urgence :

Le Samedi 21 juin 1890, à une heure et demie après midi, il sera procédé publiquement, dans la salle du Conseil de Préfecture (Palais du Tribunal de commerce), par le Préfet ou son délégué, assisté de deux membres du Conseil municipal, en présence du Receveur municipal de la Ville de Paris, et de M. Auburtin, architecte, à l'adjudication, au rabais, sur les prix de la Série de la Ville de Paris, en date du 1<sup>er</sup> novembre 1882 et sur soumissions cachetées, de l'entreprise en trois lots, des travaux de : 1<sup>o</sup> Terrasse et Maçonnerie; 2<sup>o</sup> Couverture et Plomberie; 3<sup>o</sup> Menuiserie, à exécuter pour la construction d'un gymnase municipal, rue Huygens (14<sup>e</sup> arrondissement), lesquels travaux sont évalués comme suit :

1<sup>er</sup> Lot. — Terrasse et Maçonnerie. — Evaluation, 70,000 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 1,500 fr.  
2<sup>e</sup> Lot. — Couverture et Plomberie. — Evaluation 15,000 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 400 fr.  
3<sup>e</sup> Lot. — Menuiserie. — Evaluation, 42,000 fr. — Frais approximatifs de l'adjudication, 350 fr.

Les plans, le devis, les cahiers des charges et les séries des prix sont déposés à l'Hôtel de Ville (1<sup>er</sup> bureau de la division d'architecture), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), de 11 heures à 4 heures.

Le Préfet de la Seine, Signé : R. POUBELLE

Par le Préfet :

Le secrétaire général de la préfecture,

Signé : LAURENCEAU

## FAILLITES

11 juin. — Dacheux, marchand de vins, avenue de Villiers, 4 (7436). — Gillet (Henri), ancien limonadier-restaureur, 98, rue de Lafayette (7437). — Mayer, fabricant d'éventails, 67, rue Meslay (7438). — Mafay, marchand de vins, 29, rue de la Gaité (7439). — Laborie, marchand de vins et charbons, rue de la Clé, 26 et rue du Puits-de-l'Hermitte, 13 (7440). — Coste et Bourgeois, entrepreneurs de peinture, 9, rue Visconti (7441). — Muller (Joseph), cuirs et peaux, 62, rue Tiquetonne (7442). — Mas on, marchand de vins, 4, rue du Champs-de-l'Alouette (7443).

12 juin. — Laborde-Péré, marchands de vins, 28, rue de Grenelle (7444).

13 juin. — Vve Burduche, couturière, 13, rue de Moscou (7445). — Vve Bacnem, marchande de bois de sciage, 76, rue des Haies (7446). — Dlle Giroux, marchande de tabletterie, 49, boulevard Montmartre et actuellement rue de la Bourse, 6 (7447). — Dlle Bernheim, marchande de soldes, 68, boulevard Voltaire, (7448). — Lavaud, ancien marchand de vins, 17, rue de la Roquette et actuellement place des Vosges, 8 (7449). — Bousset, ancien peintre en bâtiments, rue de Provence, 78 et actuellement à Chatou, 4, rue du Centre (7450). — Sculfort, entrepreneur de serrurerie, 132, rue du Haxo, (7451). — Stephano et Cie, directeurs de théâtre, 35, boulevard Beaumarchais; 41 Cordeviola, 8, rue Chambige; 2<sup>e</sup> Leroux, rue Saint-Georges, 43 (7452).

14 juin. — Dlle Breuilard, spécialité de cafés, 99, rue de l'Ouest (7453). — Morin, commissionnaire en marchandises, 27, boulevard de la Chapelle (7454). — Robert, entrepreneur de transports et camionnages, passage Desgrais, 36, rue Mathis (7455). — Salsan, ancien marchand de vins-traiteur, rue du canal Saint-Martin, 41 et actuellement boulevard Voltaire, 265 (7456). — Delamarre, ancien boulanger, 49, rue des Marais (7456).

17 juin. — Volatrou et Cie, fonds de restaurateur, 77, rue d'Auteuil (7458). — Paupé (Léon), ancien boucher, 104, rue Mouffetard (7459). — Genel, épicier, rue de l'Orillon, 46 (7460). — Fauchet (Désiré), marchand épicier, rue de Saintonge, 68 (7461). — Couder, marchand de cafés, 58, rue du Poteau (7462). — Sauvageot, fabricant de plumes pour paires, 4, rue Bailly (7463). — Oudot, confectionneur, rue de Mulhouse, 9 (7464). — Achon, loueur de voitures, 46, rue Philippe de Girard (7465). — Bizzi, entrepreneur de peinture, à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, 203 (7466). — Allain, négociant en lingerie, rue Fontaine, 44 (7467). — Dame Favay, ancienne marchande de tabletterie, rue saint-Roch, 9 (7469). — Fauly, ancien marchand de vins, avenue de Versailles, 174 et actuellement rue de la Goutte-d'Or, 63 (7469). — Argentié, ancien marchand de vins, rue Lenné, 41 et butte de la Loire, 43, actuellement avenue d'Orléans, 22 (7470). — Lefèvre, commerce de joiers, à Lille et actuellement aux Lilas, rue du Tapis-Vert, 31 (7471). — Dame Renard, négociante en tabletterie, rue de l'Abbé-Grégoire, 13 (7472).